

JUIFS ET SORCIERES DANS L'ALSACE MEDIEVALE

F. RAPHAEL

«Après tout c'est mettre ses conjectures à bien
haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif».
Montaigne, les Essais, Livre III, ch. XI

C'est à l'aube de l'ère moderne, dans une Europe en proie à des bouleversements économiques et sociaux, à l'insécurité politique et à une crise religieuse et morale profonde, que s'édifie le culte du diable. Pendant plus d'un siècle il ne cessera de hanter l'imagination populaire, de fasciner les meilleurs esprits, de réduire les volontés et de harceler les fidèles. «L'édifice de sa religion s'élèvera au sein même de la chrétienté. Ni hérésie, ni superstition, plutôt inversion dogmatique» (1). L'ingérence de l'au-delà, la puissance des cohortes infernales et des rites démoniaques apparaissent dans la littérature où se manifeste un courant violemment antiféministe, dans le droit et la théologie où les traités démonologiques prennent une place prééminente, dans la médecine qui a recourt aux astres et à la magie. L'art voit l'iconographie se peupler de lémures, de monstres et de démons. C'est en 1320 que les nouvelles doctrines démonologiques reçurent la première consécration officielle du Saint-Siège. La bulle «Super illius specula» du pape Jean III dénonce les faux chrétiens qui sacrifient aux démons et les adorent, «fabriquent ou se procurent des images, des anneaux, des fioles, des miroirs et autres choses encore où ils attachent les démons par leurs arts magiques, leur tirant des réponses, leur demandant leur secours pour exécuter leurs mauvais desseins, s'engageant à la plus honteuse servitude pour la plus honteuse des choses» (2). Le concept de sorcellerie, qui fonda les persécutions à partir de 1400 environ, est une notion complexe comme l'atteste la diversité des termes auxquels ont eu recours les inquisiteurs avant de retenir le mot de «malefica». Toute une série de traités permirent de serrer ces définitions de plus près, depuis ceux de Nicolas de Jauer, professeur de théologie à Prague, qui dès 1405 rappelle que l'Exode demande la mort du sorcier jusqu'au célèbre «Formicarius», «la fourmilière», de Jean Nider. Ce dominicain de l'Observance, qui a travaillé à la réforme à Colmar avant de devenir professeur de théologie à Vienne, compose son

(DE. BROUETTE. *La Civilisation chrétienne du XVI^e siècle devant le problème satanique*, in *Satan, Les Etudes Carmélitaines*, 1948, n° 11.

(2) Cité par L. POLIAKOV, *DU Christ aux Juifs de Cour*, Paris 1955, p. 156-157.

ouvrage durant le concile de Bâle (1435 à 1437) et affirme, en se fondant sur sa propre expérience de confesseur et sur sa science de théologien, qu'à Berne, des sorcières ont mangé des enfants et qu'elles progressent dans la hiérarchie de leur secte en buvant le sang de leurs victimes. Il s'agit là du premier ouvrage de vulgarisation sur la sorcellerie. Et au moment même où le Moyen-Age semblait finir, parut la bulle d'Innocent VIII, «*Summis desiderantes*» (1484) qui déplorait la progression de la sorcellerie en Allemagne et encourageait les inquisiteurs à extirper le mal. Elle imprima une forte impulsion à la répression des sorcières et troubla bien des consciences. R. Aubenas et R. Ricard (*Histoire de l'Eglise Paris 1951, T 15 p. 379*) rappellent que 41 sorcières furent brûlées dans la seule ville de Corne dès la première année qui suivit la promulgation de la bulle, dont voici quelques extraits (*ibid p. 379*).

«D'après ce qui est parvenu récemment à notre connaissance ..., beaucoup de gens des deux sexes, oublieux de leur salut et déviant de la foi catholique, ont de mauvais commerces avec les démons, incubes et succubes. Par leur incantations, charmes, conjurations et autres superstitions sacrilèges, par des excès, crimes et délits de sortilèges, ils font dépérir et mourir enfants, petits des animaux, récoltes, raisins, fruits des arbres, hommes, femmes, troupeaux, bétail et autres animaux, vignes, vergers, prés, pâturages, blés, froments et autres productions de la terre. Par d'horribles souffrances tant internes qu'externes, ils atteignent et torturent hommes et femmes, bêtes de somme, troupeaux, bétail et autres animaux. Ils empêchent la procréation des enfants ... La foi même qu'ils ont reçue au baptême, ces gens la renient d'une bouche sacrilège ; à l'instigation de l'ennemi du genre humain, ils ne craignent pas de commettre une foule d'autres forfaits ... au péril de leurs âmes et au mépris de la majesté divine, donnant ainsi de mauvais exemples en foule ...»

La pape confia alors à deux dominicains allemands, Jacob Sprenger et Henri Kramer Institoris, qui étaient à l'origine de la rédaction de la bulle, le soin d'extirper ces pratiques condamnables. Ces derniers rédigèrent en 1486 le «*Malleus Maleficarum*», le «marteau des sorcières», où ils décrivent la procédure à suivre, la façon d'obtenir des aveux et admettaient notamment la torture comme procédé d'instruction. Ils recueillirent les témoignages et anecdotes de leurs prédécesseurs, dont Johann Nider, et surtout systématisèrent, en les amplifiant, tous les préjugés qui avaient cours à leur époque. Le «*Malleus Maleficarum*» collectionnait toutes les superstitions des paysans des Alpes et du sud de l'Allemagne, ainsi que de leurs confesseurs, il accrédita l'image fantastique de la sorcière et la répandit à travers toute la chrétienté comme une vérité reconnue par l'Eglise. De plus, il fit appel à toutes les autorités religieuses et laïques pour qu'elles se joignent aux inquisiteurs afin de traquer les serviteurs du diable.

Henri Institoris avait œuvré comme dominicain à Sélestat et son collaborateur Jacob Sprenger mourut à Strasbourg, au cours de l'un de ses

voyages en Alsace. C'est dans cette cité que fut publiée vers 1487 la première édition du «Marteau des sorcières». L'ouvrage mentionne des procès de sorcellerie qui avaient eu lieu peu d'années auparavant à Haguenau, à Sélestat et à Reichshoffen. Son titre évoque un autre ouvrage qui dénonçait les hérétiques, le «Malleus Haereticorum». Par ailleurs, dès 1420, Johann von Frankfurt avait fait paraître, et le rapprochement est significatif, un «Malleus Judeorum». Cependant Henri Institoris et Jacob Sprenger se heurtèrent, dans leur chasse aux sorcières, à l'incrédulité de certains clercs et de laïcs qui, selon l'expression du pape, «prétendaient en savoir davantage qu'il ne sied» («mehr wissen wollten, als ihnen ziemte»). Ils rencontrèrent une vive opposition à Strasbourg, puisque le pape intima l'ordre à l'évêque de s'élever contre ceux qui dressaient des obstacles devant l'entreprise des deux dominicains.

A la veille de la Réforme, une profonde angoisse d'emparé des fidèles même si ceux-ci continuent à affluer à la messe, aux prédications et aux vigiles. «Chacun voulait aller au ciel» écrit un chroniqueur d'Augsbourg du XV^e siècle «et cherchait par tous les moyens à assurer son salut» (3). On accumule indulgences sur indulgences, on cherche des saints protecteurs contre les maux, on vénère les reliques, preuves tangibles du salut, et on se rend aux lieux de pèlerinage pour pouvoir «toucher le miracle». Ce qui caractérise cette piété populaire, c'est la foi aveugle dans les reliques, le recours passionné au culte des saints, la crédulité dans les miracles, et la croyance profondément enracinée à la sorcellerie. Tous les milieux participent à cette croyance ; on a retenu de Saint Augustin la certitude de l'existence de démons incubes et succubes. Il est souvent question d'enfants nés des «œuvres» du démon et nombre de ménages vivent dans cette hantise. Le diable est aussi présent au monde que la Providence divine et le croyant doit livrer un perpétuel combat contre un ennemi implacable qui s'acharne sur les innocents. Ainsi s'expliquent une foule d'événements, mésententes conjugales, échecs dans la vie, guerres privées ou familiales. «Que l'on ajoute à cela toutes les superstitions héritées du paganisme gallo-romain, oriental ou celtique: breuvages magiques, auxquels un prêtre a fourni du chrême au cours de festins obscènes, changement des hommes en bêtes et loups-garous, apparition des morts qu'évoquent les sorciers ... une société a vécu dans l'obsession de cette présence constante et malfaisante qui a reçu de Dieu, disaient certains moralistes, tous pouvoirs, sauf celui de franchir le seuil irréductible de la conscience, en sorte que l'on est habité par des forces occultes et conduit malgré soi» (4). Ainsi vers 1490.

(3) H. TUCHLE, C. A. BOUMAN, J. LE BRUN, *Nouvelle Histoire de l'Eglise*, t. 3. Paris, 1968, p. 41.

(4) F. DELARUELLE, E. R. LABANDE. P. OURLIAC, *Histoire de l'Eglise*, t. 14,2, Tournai. 1964 p. 831.

après deux siècles de tâtonnements, la nouvelle doctrine sur la sorcellerie est enfin fixée. «Dès lors, il n'y a plus qu'à l'appliquer: rechercher, découvrir et détruire les sorcières dont l'organisation a été définie». Toute la chrétienté est infestée de ces monstrueuses créatures qui ont acquis des pouvoirs jusqu'alors inconnus, qui sont groupées en une organisation internationale complexe et ont des mœurs scandaleuses. Le thème du complot international des sorciers pour ruiner la chrétienté apparente ceux-ci aux juifs qui sont accusés de mener une entreprise maléfique semblable. Les principaux agents du diable sont la sorcière qui incarne l'impureté, le souillure, la tentation, et le juif qui dissimule sous son apparence humaine une corne et une queue, symboles de la luxure et d'une virilité exacerbée. Parfois ce dernier sert d'intermédiaire entre son maître, Satan, et ceux qui veulent lui vendre leur âme. C'est avec du sang juif qu'est scellé le pacte entre le diable et la sorcière, et lorsqu'un malade est las de souffrir, il suffit qu'il demande à un juif de prier en sa faveur pour qu'il parvienne à mourir. Progressivement les tribunaux civils prennent la relève de la chasse aux sorcières menée jusque là par les inquisiteurs. Désormais l'ensemble des couches cultivées et des masses incultes partagent la certitude que le monde est peuplé de sorcières. Les gravures sur bois et sur cuivre, qui se répandent grâce à l'invention de l'imprimerie, se plaisent à représenter les scènes fantastiques et terrifiantes du sabbat des sorcières. Le traité d'Ulrich Molitoris (1489) et le «Laienspiegel» d'Ulrich Tengler (1510) sont illustrés de gravures qui montrent les agissements redoutables des sorcières. Une gravure sur cuivre d'Albrecht Dürer, exécutée vers 1507, représente une sorcière qui traverse la tempête montée à l'envers sur un bouc. C'est en 1510 également que ce thème apparaît pour la première fois chez Hans Baidung Grien. Il ne fait pas de doute que ces gravures largement répandues dans le public ont contribué à renforcer dans l'imagination populaire la croyance en l'entreprise maléfique des sorcières.

L'analyse de la gravure de Baidung Grien, qui représente des sorcières se préparant pour le sabbat, ainsi que l'étude du milieu des Humanistes rhénans dans lequel elle est née, nous la fera apparaître comme un document précieux sur la représentation de la sorcellerie dans l'imaginaire médiéval. Le rapprochement entre cette pratique démoniaque et les agissements des juifs, que suggère cet artiste, nous permet de souligner la remarquable similitude du système de représentations dont ils sont l'objet et la victime. Une telle conclusion exige que l'on s'efforce, ensuite, de comprendre les causes qui ont amené la société médiévale à élaborer un tel modèle d'exclusion, et surtout de rendre compte de la permanence de certains thèmes à travers les âges.

*

* *

La première partie du XVI^e siècle voit l'éclosion en Allemagne et dans la vallée du Rhin d'un art de la gravure et de la peinture d'une profonde originalité. Sa richesse peut se comparer avec l'art des grands centres hollandais et italiens. En un demi-siècle s'expriment des personnalités aussi diverses et aussi prestigieuses que Matthes Gotthardt Nithard, Albrecht Dürer, Hans Holbein le jeune, Albrecht Altdorfer, Wolf Huber, Lucas Cranach et Hans Baldung Grien. Ce dernier est né en 1484 ou 1485 à Gmund en Souabe. Son père, qui fut un juriste, semble avoir exercé de hautes fonctions à l'évêché de Strasbourg ; un de ses oncles était médecin de l'empereur Maximilien. Son frère Caspar a enseigné le droit à l'Université de Fribourg avant de devenir avocat de la Ville de Strasbourg. Son neveu fut conseiller auprès de la Régence à Ensisheim. Hans Baldung alla parfaire son apprentissage, de 1505 à 1507, dans l'atelier d'Albrecht Dürer à Nuremberg, où il collabora à l'exécution de nombreuses commandes qu'attirait la célébrité déjà bien établie du maître. C'est de 1509 que date le premier témoignage de la présence de Baldung à Strasbourg. Le livre de bourgeoisie comporte cette inscription «Item Hans Baldung der molor hat das Bürgrecht koufft tertia post quasimodo geniti». Il épouse Marguerite Herlin, fille d'un bourgeois de la ville et sœur d'un chanoine de Saint-Pierre le Vieux. Un autre document datant du 31 octobre 1510 signale que maître Hans Baldung et son épouse ont fait un don à la confrérie de l'Oeuvre Notre-Dame dont ils sont devenus membres ⁽⁵⁾.

C'est à Strasbourg qu'il fait graver sur bois en 1510 son premier «Sabbat des Sorcières» dont il existe des tirages en noir et d'autres en camaïeu. Ce thème, ainsi que celui de «la Femme et la Mort», devaient l'obséder durant toute son existence. Cette gravure de 37,4 x 25,7 cm est mentionnée en 1675 par Joachim von Sandrart ⁽⁶⁾ qui décrit «quelques femmes nues et grasses, assises près du feu, avec un pot d'onguent, une fourche et des boucs, comme si elles étaient sur le point de s'envoler pour la bal des sorcières». Au premier plan sont assises deux matrones robustes dont l'une s'efforce d'ajuster son chaudron entre les dents d'une fourche, tandis qu'un bouc l'attend pour la transporter dans les airs. Derrière elle, une vieille aux seins tombants, les bras dressés, brandit en hurlant un plat avec les restes peu ragoûtants d'un animal. A l'arrière plan une sorcière décharnée brandit une coupe au bout d'un bâton ; au-dessus d'elle une de ses compagnes, jeune et bien en chair, fend l'air montée à califourchon et à l'envers sur un bouc. La «sorcière» d'Albrecht Dürer voyage elle aussi dans les airs, assise à l'envers sur un bouc dont elle agrippe la corne. Elle brandit une fourche qui retient un pot d'où émergent

(5) Julius MEYER. *Allgemeines Künstler-Lexikon*, Vol. 2, Leipzig, 1878, p. 617.

(6) J. v. S., *Teutsche Akademie der Edlen Bau — Bild— und Mahlerey Künste*, Nuremberg, 1675. t. 2, 3^e livre, p. 237.

deux os d'enfants. A l'avant plan une sorcière soulève quelque peu le couvercle d'une marmite décorée de motifs qui semblent imiter des caractères hébraïques. De la marmite jaillit un épais flot de fumée qui emporte dans son tourbillon de petits animaux notamment des crapauds. Au pied d'un arbre brisé sur lequel est gravée la date de 1510, et dont l'une des branches porte un écriteau avec le monogramme H.B., sont éparpillés diverses fourches, un chapeau, ainsi que des ossements humains. Sur le sol traînent également les crânes des enfants non baptisés, qui ont été cuits dans la marmite pour fabriquer le baume magique, ainsi que les restes d'une tête de cheval. Le sacrifice de cet animal joue un grand rôle dans l'ancienne sorcellerie germanique. Par terre il y a un pinceau dont les sorcières se servent pour enduire l'onguent, et des touffes de crins ou de soies qu'elles utilisent pour faire souffrir les humains. A l'arrière plan sont suspendues quelques saucisses. Un gros chat est tapi au pied de l'arbre.

Le mouvement qui anime les lignes et leur confère un dynamisme échevelé, le contraste accusé des zones d'ombre et de lumière qui donne un relief saisissant aux sorcières, à l'arbre brisé et à la fumée qui jaillit de la marmite, traduisent admirablement la vision fantastique de Hans Baidung Grien. Le galbe et la nudité des corps féminins, ainsi que la laideur agressive des vieilles sorcières, expriment la sensualité du peintre, l'attrait que la femme exerçait sur son imagination, et en même temps sa méfiance à l'égard de cette fascination et son dégoût pour la décrépitude de la vieillesse. Cette gravure traduit à la fois l'abandon à une rêverie fantastique et sensuelle, et la méfiance de l'artiste à l'égard de son imagination érotique qu'il exorcise en soulignant la déchéance du corps humain. La beauté inéluctable ne se révèle pas seulement dans l'équilibre des proportions et la force statique des nus, comme chez A. Dürer, mais dans le mouvement même qui les cependant le déclin et la flétrissure sont déjà présents dans l'épanouissement de la chair : le temps est en marche. Cette «danse du vif et du macabre» se rattache selon F. G. Pariset ⁽⁷⁾ à une tradition rhéname, mystique et réaliste, qui a tendance «à confondre mort, vanité et sensualité». Ces figures féminines, qui sont étudiées avec un réalisme passionné, mais transposées par une imagination de visionnaire, «témoignent d'une sensualité que le danger de la mort et du diable enfièvre».

La gravure de Hans Baidung Grien frappe par «cette tension à peine contenue», par élan profond, mais réfréné, pour briser les cadres étroits de la religiosité et de l'éthique traditionnelles et laisser jaillir avec violence les instincts primitifs. Peu d'œuvres de l'époque, selon A. Woltmann ⁽⁸⁾ expriment avec autant de justesse «die Nachtseite der deutschen Phantasie», «le côté ob-

(7) F. G. PARISSET. Hans BALDUNG GRIEN, in *L'œil*, Septembre 1959. p. 30.

(8) A. WOLTMANN. *Geschichte der deutschen Kunst im Elsass*, Leipzig, 1876. p. 283.

scur et nocturne de l'imagination allemande», son aspect à la fois romantique et démoniaque. Dans bien des œuvres artistiques de l'époque la prédilection pour l'horrible, pour le spectacle sinistre, allait de pair avec le goût du grossier et de l'obscène. Les gravures représentant «les hideuses sorcières du diable» étaient fort appréciées. Mentionnons, en plus de la série des gravures de Hans Baldung Grien et de Dürer, «Le Livre des sorcières» de Thomas Sigfridus, publié en 1594 et dédié «à tous les pieux chrétiens», qui nous initie, en une série de seize dessins, aux mœurs des sorcières. Les épouvantables tortures qu'on leur fait subir y sont représentées «très fidèlement, assure l'éditeur, pour la salutaire consolation des bons chrétiens, afin qu'ils sachent bien que l'autorité veille sur eux, et qu'elle a réellement le glaive en main». Les exécutions sont reproduites avec beaucoup de vérité. «Les parents chrétiens», écrivait l'alchimiste Jodochus Krauttblatt en 1553, «feront bien de suspendre de semblables images dans leurs maisons, afin que ce spectacle effrayant serve d'exemple à leurs enfants, que rien de semblable ne leur puisse arriver, et qu'ils ne se rendent jamais coupables d'aucune impiété». Une gravure sur bois de 1540 représente quatre malheureuses sorcières dépouillées de leurs vêtements, les membres horriblement mutilés, attachées à quatre poteaux. Au bas de la gravure, on lit cette explication : «Pour des forfaits nombreux et exécrables ces quatre femmes ont été brûlées vives le jour de saint Pierre et saint Paul à Wittenberg, anno 1540 ; soit : une vieille femme avec son fils, qu'elle avait donné au diable ; une femme qui, pendant longtemps, a entretenu un commerce criminel avec le démon, s'est livrée pendant plusieurs années de suite à la sorcellerie, a fait le mauvais temps et empêche le beau temps et, pour la perte de beaucoup d'infortunés, a composé des poisons ...»

Le centre de gravité de la scène gravée par H.B. semble être la marmite vers laquelle convergent les gestes des sorcières et d'où s'élancent, en s'écartant vers le haut, les lignes de force que constituent le tourbillon de fumée et l'arbre foudroyé. Ces deux motifs, tout comme l'invocation de la vieille sorcière aux bras dressés, rythment la scène. La marmite, comme le souligne Maxime Préaud, conservateur au Cabinet des Estampes, porte un décor tout à fait significatif : des lettres hébraïques ou leur imitation. Le recours à l'imitation très grossière de lettres hébraïques pour caractériser le Juif n'est pas rare à l'époque. Les gravures sur bois qui illustrent le poème «Entehrung und Schmach der Bildung Mariae von den Juden bewiesen» que l'on attribue à Thomas Murner, et qui ont été imprimées à Strasbourg en 1515, présentent des Juifs au chapeau pointu qui arborent la rouelle. Ces derniers sont revêtus d'une tunique ornée d'une large bande portant des caractères pseudo-hébraïques, tout aussi approximatifs que ceux utilisés par Hans Baldung Grien. Notre conviction selon laquelle ces lettres imitent consciemment des caractères hébraïques se

trouve renforcée par une série d'articles ⁽⁹⁾ que T. L. De Bruin a consacrée à l'étude d'inscriptions qui apparaissent sur des tableaux à thèmes religieux. Certains caractères, qui imitent l'écriture hébraïque, ressemblent singulièrement, dans leur déformation même et dans leur transposition imitative, à ceux que Hans Baldung Grien a utilisés. Une telle décoration n'est nullement gratuite mais souligne la collusion, dans l'imaginaire médiéval, du juif et de la sorcellerie.

* *

De la profonde affinité entre ceux qui s'obstinent dans l'erreur et ceux qui pratiquent la sorcellerie témoignent les esprits les plus éclairés de l'époque, les Humanistes alsaciens dont les écrits sur la sorcière et la femme d'une part, les juifs de l'autre sont extrêmement significatifs. Or Hans Baldung Grien qui était issu d'une famille de juristes et qui par son mariage était lié avec les couches culturelles dominantes de Strasbourg, avait selon G. Radbruch ⁽¹⁰⁾ des contacts avec le Greffier de la Ville, Sébastien Brant, l'humaniste Jacques Wimpheling, le carme déchaux Jean Pauli et le franciscain Thomas Murner. Dans ce cercle le souvenir du prestigieux prédicateur Geiler de Kaisersberg était encore vivant et la petite société littéraire qui gravitait autour de l'humaniste Jacques Wimpheling, et qui accueillit en 1514 Erasme de Rotterdam en route pour Bâle, reste encore marquée par ses sermons. «Profondément religieux, mais anti-papistes par la condamnation d'un clergé ignorant et matérialiste, ces hommes, juristes, théologiens, éducateurs, musiciens, préparaient un terrain qui se révéla fertile au moment où y fut semée, à partir de 1517, la doctrine de Luther» ⁽¹¹⁾. Hans Baldung Grien a illustré nombre d'ouvrages de Geiler, notamment «Das Buch Granatapfel» qui a été imprimé en 1510 à Strasbourg chez Gruninger, puis «Die Emeis» qui a paru en 1516 chez le même imprimeur. Sur le folio 36 de cet ouvrage se trouve une gravure sur bois «Von den Hunholden oder von den Hexen» qui tant par son thème, la sorcellerie, que par son style, peut être légitimement attribuer à Hans Baldung Grien.

Cependant, à de rares exceptions près, les humanistes rhénans partagent les préjugés de leurs prédécesseurs du Moyen-Age concernant la sorcellerie, la femme et les Juifs. A la fin du XV^e siècle l'étude des religions à mystères de l'antiquité, la prédilection pour l'ésotérisme, le raffinement de l'érudition bizarre favorisaient diableries et sortilèges où voisinaient superstitions païennes

(9) *Das Münster*— t. 18, 1965. p. 18 — 191 ; t. 19, 1966, p. 401-404; t. 20, 1967, p. 305-308; t. 21. 1968. p. 191-193; t. 23. 1970, p. 125-130.

(10) GR.. *Elegantiae Juris Criminalis*, Bâle 1938, p. 27.

(11) Hans HAUG. *L'Art en Alsace*, Mulhouse, 1962. p. 117-118.

ressuscitées et incantations médiévales traditionnelles. On assiste partout à une renaissance de l'occultisme et bien des clercs humanistes, tel le franciscain Thomas Murner, s'adonnent à l'astrologie. «Quand l'élite cultivée donnait de tels exemples, il ne faut pas s'étonner de l'extraordinaire crédulité des masses, vivant volontiers dans le merveilleux, passionnées de pèlerinages, friandes de légendes, enflammées d'un culte enthousiaste pour les reliques les plus invraisemblables» (12). Il arrive que certains humanistes fassent preuve d'un relatif scepticisme mais il s'agit, le plus souvent d'une manifestation isolée, tout à fait exceptionnelle, dans une œuvre qui témoigne d'une profonde adhésion aux superstitions de l'époque. C'est ainsi que dans l'un des passages du «Formicarius», Jean Nieder relate qu'une femme s'étant enduite d'un baume, s'endormit aussitôt dans le pétrin où elle avait pris place ; elle s'agita tellement dans son rêve, car elle s'imaginait voler, qu'elle tomba et se blessa à la tête. Dans son sermon sur la «Nef des Fous» de Sebastien Brant, Geiler de Kayserberg dénonce comme de la superstition erronée ou de la plus haute fantaisie la croyance selon laquelle de méchantes femmes volent sur des fourches ou traversent des portes fermées. Mais un tel scepticisme à l'égard de l'onction et du vol des sorcières est exceptionnel à l'époque, où l'on affirme avec Prierias, le défenseur du pape contre Luther, qu'elles s'enduisent d'une crème épaisse, à base de chair d'enfants non baptisés qu'elles ont fait bouillir dans un chaudron. Alors que Geiler, dans son sermon sur la «Nef des Fous» en 1498, dénonçait comme pure illusion et comme «une superstition coupable» le prétendu voyage dans les airs de sorcières, il admet au contraire dans ses sermons pour le Carême de 1508 la réalité de ces translations. «Quand une sorcière, à cheval sur une fourche qu'elle a préalablement graissée, prononce l'incantation voulue, elle part et va où elle ne voudrait pas aller. Ce n'est pas la fourche qui opère ce prodige, les paroles non plus n'ont rien à y faire ; tout est l'œuvre du diable qui emmène avec lui la sorcière, quand il la trouve en possession de ses sacrements et de ses signes» (13). Il ne doute pas que les sorcières puissent faire tomber la grêle et lever les orages, rendre les vaches stériles ou tarir leur lait, et susciter de redoutables blessures et de mystérieuses maladies. Il est convaincu (Emeis 41 b) qu'elles peuvent, par leurs pratiques magiques, attirer des crapauds ou encore les créer, et qu'elles fabriquent une forme en cire qu'elles mutilent et transpercent avec des aiguilles. Le diable n'est que trop heureux de réaliser leur cruels desseins et fait subir aux victimes de la haine des sorcières des souffrances et des mutilations en tous points analogues (Emeis 45). Pour faire échec à leur entreprise, il recommande d'asperger les meubles, les habits et le bétail d'eau bénite, d'avoir dans la maison des reliques ou des chandelles et des palmes consacrées, de mêler à la

(12) E. AUBENAS. R. RICARD. *Histoire de l'Eglise*, t. 15. Paris, 1951, p. 382.

(13) Geiler DE KAYSERSBERG. *Die Emeis*, Strasbourg, 1517, fol. 54.

nourriture des bestiaux des fleurs cueillies le jour de Saint-Pierre ou le jour de l'Assomption, et de faire sonner les cloches pendant les orages. Aussi bien Sebastien Brant, qui publia en 1516 une nouvelle édition du «Richterlich Klagspiegel», que Thomas Murner, qui relate dans son «Tractatus de phitonico contractu» (1499) comment dans son jeune âge une vieille femme l'avait ensorcelé et provoqué la paralysie de ses membres, adhèrent à la croyance en la virulence de la sorcellerie. L'obsession des humanistes rhénans sera partagée par Luther qui affirme qu'«Il ne faut pas faire grâce aux sorcières et aux magiciennes qui dérobent les œufs dans les poulaillers, qui volent le beurre et le lait ; je voudrais moi-même mettre le feu à leur bûcher, de même qu'on voit dans l'ancienne loi les prêtres lapider les malfaiteurs» (14).

En 1508 Geiler de Kaysersberg évoque, du haut de la chaire de la Cathédrale de Strasbourg, le rôle prépondérant des femmes dans la sorcellerie, et constate que «pour un homme, on brûle au moins dix femmes» (15). Il ajoute, un citant saint Ambroise, «mulier est ianua diaboli et via iniquitatis» et explique ainsi leur comportement «propter levitatem, intelligibilitatem, loquacitatem». Si le nombre des sorcières dépasse tellement celui des sorciers que pour un homme condamné au bûcher dix femmes y montent c'est que celles-ci «sont plus crédules que les hommes, elles se laissent plus facilement abuser. Elles reçoivent plus facilement les impressions, c'est pourquoi elles sont aisément séduites par de dangereuses chimères» (16). Les femmes sont des créatures vaines et inconstantes, affirme Geiler. «Quand un homme se marie, sa joie dure jusqu'à la sortie de l'église, puis viennent vingt ou trente ans de soucis et de tourments» (17). Jeunes filles ou mariées, elles se laissent séduire par des cadeaux qui entretiennent leur coquetterie. Geiler méprise profondément «la» femme, être inférieur et dépravé. Si la veuve de Nain a tant pleuré son enfant, c'est qu'il s'agissait d'un fils ; si cela avait été une fille «so wer nit vil daran gelegen gewesen», le malheur n'eût pas été grand (18). Si les femmes supportent souvent la torture, c'est que, selon J. Fischart (19), la violence de leur instinct animal les pousse à la satisfaction de leurs désirs et les porte à se venger quand elles n'y parviennent pas.

A la culpabilité de la sorcière et de la femme s'ajoute, avec un remarquable parallélisme, celle des juifs, peuple rebelle qui imagine mille ruses pour ruiner

(14) Cité par J. JANSSEN, *L'Allemagne et la Réforme*, Paris, 1914, t. 8, p. 554.

(15) «Wen man ein man verbrent, so brent man wol zehen frauen». *Die Emeis*. éd. Strasbourg, 1517, fol. 46.

(16) Geiler DE KAYSERSBERG, *Die Emeis*, op. cit., fol. 46 et 47.

(17) Doctor Keysersbergs *Postill*, Strasbourg, 1522. 3^e partie, fol. 69.

(18) *Postill*, *ibid.*, 3^e partie, fol. 84,

(19) J. JANSSEN. *La Civilisation en Allemagne depuis la fin du Moyen-Âge* Paris 1902 vol 6. p. 221.

la chrétienté. Pour Geiler les Juifs, qui rejettent la foi bien qu'ils la connaissent et qui s'obstinent dans l'erreur pour faire échouer le plan divin, sont des ennemis pires que les païens : ils ne méritent aucune miséricorde. Il s'oppose à ce que les chrétiens trafiquent avec eux ⁽²⁰⁾ et «les accuse de ne pas travailler de leurs mains» ainsi que de se dérober «au commandement de Dieu qui dit expressément : tu gagneras ton pain à la sueur de ton front». Il aurait incité l'évêque Albert à les bannir de Strasbourg. En 1505 à Fribourg, il se range aux côtés d'un théologien Georges Northofer et du juriste Elric Zasius pour recommander qu'on baptise les enfants des juifs, ces «adversaires de l'Eglise», contre leur gré ⁽²¹⁾. Jacques Wimpheling fait l'éloge du magistrat de Strasbourg qui a expulsé les Juifs, ces «impies perfides». Dans les statuts synodaux de Bâle ⁽²²⁾ il réunit d'anciennes dispositions qui interdisaient aux chrétiens d'entrer comme domestiques au service des Juifs et d'employer des médecins de cette religion ; de plus les Juifs n'avaient pas le droit de paraître en public sans leurs signes distinctifs. Il se rallie tout comme Geiler, aux thèses de son ami le juriconsulte Zasius sur la légitimité des conversions forcées des enfants Juifs afin que l'on puisse raisonnablement espérer que les Juifs seront bientôt «supprimés». Une gravure sur bois imprimée à Strasbourg en 1574 présente une juive qui vient d'accoucher de deux porcs ⁽²³⁾. Le texte qui l'accompagne est l'œuvre du «très loyal et très savant légiste» Jean Fischart qui commente ainsi l'événement «L'histoire semble si merveilleuse que, si je n'en étais pas bien informé, j'hésiterais quelques peu à la publier, car on pourrait penser que, pour nous débarrasser des juifs, nous n'avons pas d'autres arguments que des contes bleus ; mais le Dieu de vérité a voulu rendre ce prodige évident, afin que le monde entier pût s'y instruire, et comprendre qu'il a plu au Christ, le vrai Messie, de choisir ce moyen, avant son second avènement, pour tourner en dérision la génération aveuglée des juifs, et montrer à l'univers entier, puisqu'ils ne veulent pas célébrer sa gloire, ce qu'ils sont en réalité à ses yeux : Et que sont-ils donc ? Un vil troupeau de porcs» ⁽²⁴⁾. Ainsi se trouvent réunis dans une même réprobation méprisante de la part des humanistes éclairés aussi bien que de la masse des simples fidèles, la sorcière, la femme et le juif qui par leur essentielle perversion semblent ligués pour tourmenter la Chrétienté et l'entraîner à sa perte.

*

* *

(20) *Die Brosanlin* — doc. Keisersberg, 1^{re} partie. 1508. Strasbourg, fol. 95.

(21) *Zasii epistolae*, p. 1, fol. 164, p. 2, p. 386 cité par Charles SCHMIDT. *Histoire littéraire de l'Alsace*, Paris, 1879. t. 1, p. 421.

(22) Voir Ch. SCHMIDT, *Histoire littéraire de l'Alsace*, Paris 1879, t. 1. p. 105.

(23) Georg LIEBE, *Das Judentum*, Leipzig, 1903, p. 57.

(24) Cité par J. JANSSEN, *La civilisation en Allemagne depuis la fin du Moyen Âge*, Paris, 1902, vol. 6, p. 217-218.

La gravure de Hans Baldung Grien constitue un document précieux sur la représentation des rites et des maléfices des sorcières au XVI^e siècle en Alsace. Les documents de l'époque, et plus particulièrement les aveux qui ont été obtenus grâce à la torture — aveux dont la monotone répétition traduit les obsessions des inquisiteurs et des juges plus que celles de leurs victimes —, attestent l'authenticité de la vision de Hans Baldung par delà la spécificité même de l'œuvre artistique. En effet, au début du XV^e siècle, les témoignages émanant des diverses régions d'Europe se recoupent à cause de la nature même des questions posées par les juges et du désir des inculpés de satisfaire les tortionnaires. La première condition du succès pour la sorcière, était de s'assurer un azyne consacré, sous prétexte de recevoir la communion ; elle rapportait l'hostie chez elle, la donnait en pâture à un crapaud, puis brûlait la bête, et mêlait aux cendres le sang d'un nouveau-né, non baptisé si possible, les os pulvérisés d'un pendu et diverses herbes. Pour se rendre au sabbat les sorcières doivent s'enduire «les cuisses et autres parties du corps» d'un onguent, «le baume du démon», en un rite qui constitue une parodie des sacrements. Alors que l'huile est utilisée pour l'extrême-onction, et qu'elle est l'un des éléments du Chrême qui consacre les baptisés, les prêtres et les rois, l'onguent maléfique en représente la dérision. De même que l'huile, extrait pur olive, exige une confection liturgique, et que les douze prêtres qui assistent l'évêque doivent se tourner vers l'autel, de même on présume que la confection de l'onguent doit obéir à un rituel abominablement sacrilège. Selon les aveux de Brigitte Koerber de Westhoffen, les sorcières chevauchent des fourches, des bâtons et des balais qu'elles enduisent d'un onguent mystérieux, après s'être elles-mêmes frottées partout le corps d'une substance diabolique dans laquelle entrait la graisse d'un nouveau-né assassiné avant son baptême ⁽²⁵⁾. Près des feux, se dressent d'immenses chaudrons remplis de morceaux de cadavres, de vipères, de couleuvres, d'immondices, de crapauds, d'enfants morts, le tout nageant dans une masse d'eau stagnante et répandant une odeur fétide. Le bâton qu'elles enfourchent pourrait bien être la contrefaçon de la verge de Moïse. Il n'est pas sans évoquer le pouvoir mystérieux de certaines pratiques idolâtres auxquelles les hébreux se sont abandonnés. «Mon peuple a consulté un morceau de bois et sa baguette lui a prédit l'avenir ; car un esprit de prostitution l'a égaré et il s'est prostitué en s'écartant de son Dieu» ⁽²⁶⁾. Le balai n'est d'ailleurs, selon M. Garçon ⁽²⁷⁾, qu'un pis aller pour celles qui sont «trop molles et trop douillettes pour souffrir le rude attouchement de Satan», car le plus souvent, lui même se présentait pour les conduire sous la forme d'un animal, notamment d'un bouc. C'est en-

(25) R. REUSS, *La sorcellerie au XV^e siècle et au XVI^e siècle*, Paris. 1871, p. 37.

(26) Osée, IV, 12.

(27) M. GARÇON et J. VINCHON — *Le Diable* — Paris, 1926, p. 95.

core sous les traits d'un bouc que le diable préside le sabbat, dans une chaire toute dorée. Ses fidèles s'empressent d'accomplir le rituel d'hommage et de fidélité : de même que les fidèles de l'Eglise primitive se donnaient le baiser de paix, baiser que les prêtres donnent à leurs prélats, de même les sorcières émues s'approchent et s'agenouillent, «le baisant aux parties honteuses de derrière». On ne peut s'empêcher de rapprocher ce rite dérisoire d'allégeance de celui qui était prêté aux Juifs, censés se délecter à couvrir de baisers l'arrière train d'une truie ⁽²⁸⁾. Anne-Marie de Georgel avoue aux inquisiteurs de Toulouse qu'entraînée au sabbat, «elle y rencontra un bouc géant qu'elle salua et à qui elle se donna». Elle déclare par la suite qu'elle «faisait cuire dans des chaudrons, sur un feu maudit, des herbes empoisonnées et des substances venant d'animaux ou de corps humain que, par une horrible profanation, elle arrachait à la sainte paix des cimetières, pour servir à ses envoûtements» ⁽²⁹⁾. Les sorcières entraînent au sabbat de jeunes enfants qu'elles ont volés ; elles les tuent et les mangent, ou, si les nouveaux-nés ne sont pas baptisés, les vouent à Satan. Elles touchent les enfants de leurs doigts imprégnés d'un onguent empoisonné qui cause la mort en peu de jours, et enfoncent des aiguilles sous les ongles des plus jeunes d'entre eux. Elles sucent le sang, en avalent une partie, et crachent le reste dans un récipient afin de confectionner des philtres infernaux ; ou bien elles placent l'enfant sur le feu et recueillent la graisse de la victime pour l'employer aux mêmes fins. Parmi les mets étranges et sacrilèges que l'on sert, crapauds, chair de pendus, charognes désenvelées, cadavres arrachés des cimetières, «la chair d'enfants non baptisés» occupe une place de choix. En Allemagne et en Alsace, les convives reçoivent des rondelles de navets, simulacres de l'hostie ; on leur sert également des fricassées de chauve-souris, animal duplice qui se complait dans l'obscurité et qui par ailleurs symbolise souvent le Juif ⁽³⁰⁾. A l'issue du banquet, les sorciers se partagent un gâteau magique, composé de millet et de chair humaine, qui avait pour vertu de supprimer la douleur sous la torture. Puis on célèbre en grande pompe la «Messe du Diable». Devant l'autel qu'éclaire des flambeaux, un prêtre apostat prononce en les parodiant les paroles consacrées et présente à l'adoration de la foule «une hostie noire» faite de fumier, sur laquelle est empreinte l'image d'un bouc» ⁽³¹⁾. L'existence d'une entreprise satanique qui a pour but de prendre le

(28) Cf. notre étude sur la Truie aux Juifs, *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est* n° 1 — 1972. p. 26 à 42.

(29) J. C. BAROJA, *Les sorcières et leur monde*. Paris, 1972, p. 103.

(30) Cf. noire étude in *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est*, t. 2, 1973, p. 54 à 72.

(31) R. REUSS. *La sorcellerie, op. cit.*, p. 45.

contrepied des efforts de la chrétienté et de les faire échouer explique nombre de rites prêtés aux sorcières : elles tournent résolument le dos à l'autel et elles chevauchent le bouc à l'envers. Après le prône, où Satan exhorte ses ouailles à persécuter tous les chrétiens, il présente à chaque fidèle un petit fragment d'hostie ; afin qu'ils puissent avaler plus facilement cette composition fétide, il donne aux communicants une gorgée d'une médecine diabolique. On présente des hosties consacrées à une grenouille pour qu'elle «les dévore, puis on brûle la grenouille et on la réduit en une poudre qui constitue un maléfice d'une souveraine efficacité» (32). Parfois le diable remet aux sorcières une poudre mystérieuse, à base de cœur, de foie, et d'autres ingrédients, qui, lorsqu'on la répand dans l'air, sème la peste. Quant au chat, il constitue la forme privilégiée que le diable adopte lorsqu'il rend visite aux sorcières et s'est sous l'aspect d'un chat noir que le diable étrangla en 1477 (si l'on en croit la chronique des Dominicains de Colmar) le prince-abbé de Murbach. Il arrive que des sorcières se rendent au sabbat dans des véhicules trainés par des chats (33). Ursule Wittenbach, soumise à la question les 4 et 5 septembre 1613 à Ensisheim, avoue sous la torture qu'«il y a trente ans une chose qui ressemblait à un chat s'est déplacée dans sa chambre, alors qu'elle y reposait la nuit, et a sauté sur son lit, pour se sauver de nouveau quelques instants après. Par la suite, alors qu'elle avait des pensées et des désirs impurs, il s'est allongé à côté d'elle dans son lit, l'a dupée et a couché avec elle» (34). Quant aux sorcières, l'une de leurs métamorphoses favorites consiste à se transformer en chat noir. Elles courent sur les toits, pénètrent chez leurs voisins par les lucarnes ou la cheminée et les assaillent jusque dans leur lit(35). Cette gravure ne constitue donc pas une pure création de l'imagination enfiévrée de Hans Baidung Grien mais exprime avec beaucoup de fidélité une représentation de la sorcellerie telle que l'a élaboré l'imaginaire collectif à l'époque médiévale et qui a prévalu jusqu'au XVII^e siècle.

*

* * *

Le rapprochement de la sorcellerie et de l'enseignement de la synagogue que suggère le bois gravé de Hans Baidung Grien n'est pas fortuit. Le choix même

(32) *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, Bd 7, Abt 1, Berlin, Leipzig, 1935.

(33) Aveux d'Agnès Bechtold de Fenetrange 1663, cité par R. REUSS, *La Sorcellerie au XVI^e et au XVII^e siècle*. Paris, 1871, p. 38.

(34) Documents de l'Histoire de l'Alsace, Toulouse, 1972, p. 234.

(35) Procès de Sophie Türekenschneider de Boersch — 1619 in R. REUSS, *La sorcellerie, op. cit.*, p. 81.

du terme «sabbat» pour désigner la réunion des sorcières témoigne de la volonté de stigmatiser ces pratiques en les reliant aux rites abhorrés des Juifs. C'est lors d'un procès en 1335 à Toulouse, où comparurent soixante trois accusées, que le thème du «sabbat» apparaît pour la première fois dans toute son ampleur. Deux vieilles femmes, interrogées sous la torture par un inquisiteur, reconnaissent que Dieu et le diable s'affrontent en une lutte perpétuelle pour assurer leur suprématie sur le monde. Chaque samedi soit elles rejoignent sur un sommet boisé le diable qui apparaît sous la forme d'un gigantesque bouc et s'unissent à lui ; lors de ce «sabbat» il leur enseigne toutes sortes de maléfices et leur fait dévorer de la chair de nouveaux nés qui ont été enlevés la nuit précédente. Si l'on donne le nom de «synagogue» à cette réunion mystérieuse, c'est par assimilation à d'autres assemblées tout aussi redoutables, celles des ennemis haïssables du Christ, les Juifs. Le terme «sabbat», pour désigner ces mêmes réunions, a pour origine le Sabbat hébraïque, «les rites et les croyances des Juifs étant précisément considérés à cette époque comme la quintessence de la perversion»⁽³⁶⁾. Jean Nieder semble encore ignorer, vers 1435, le sabbat, mais un tract anonyme français de 1450, «*Errores Gazariorum*», décrit avec force détails la «synagogue» des sorcières tandis qu'en 1458, Nicolas Jacquier a recours au terme de «sabbat». Dans le nord de l'Italie vers 1460, deux inquisiteurs réussissent même à participer à un «sabbat» mais la meute enragée des sorcières les découvre et les met à mort avant qu'ils aient pu témoigner. A cette époque l'on emploie indifféremment les termes de «sabbat» et de «synagogue». A la fin du XV^e siècle, Innocent VIII organisa une croisade contre les Vaudois de Savoie et du Dauphiné pour anéantir «la synagogue de Satan». Voici la description que Martin le Franc (mort en 1460) fait des sorcières qui en troupe «sur un bastonnet s'en aloit voir la synagogue pute».

«Y avait-il communément
 En fourme de chat ou de bouc
 Veans le dyable proprement
 Auquel baisaient franchement
 Le cul en signe d'obéissance
 Reyant Dieu tout plainement
 Et toute sa haute puissance»⁽³⁷⁾.

De cette association criminelle de la sorcière et du juif témoignent deux importants documents alsaciens : «l'*Hortus Deliciarum*» et le «Tentateur» de la cathédrale de Strasbourg. Sur le folio 238 de «l'*Hortus Deliciarum*» on

(36) J. C. BAROJA, *Les sorcières et leur monde*, Paris 1972, p. 105.

(37) J. C. BAROJA, p. 108. *op. cit.*, Paris, 1972.

aperçoit parmi les réprouvés, aux cotés de «Judas mercator», un sorcier qui réussit à faire tenir en équilibre une tour sur la pointe de son nez, sans le secours des mains. Il se peut que ce soit Simon le Magicien, père des simoniaques, ou sa compagne Héléne de Tyr. Ainsi se trouvent associés en Alsace, dès le XII^e siècle, le Juif usurier et rapace, qui a trahi le Christ pour trente deniers, et l'illusionniste qui personnifie sans doute «l'aspect satanique de puissance» ... porté à son plus haut degré dans l'esprit de l'homme déchu⁽³⁸⁾. Saint Irenée considère cet usurpateur dénué de tout scrupule comme l'ancêtre de tous les hérésiarques, tandis que Saint Jérôme stigmatise «l'hérésie» que le magicien fonda avec l'aide d'Héléne, une prostituée. Cette gravure dénonce la collusion qui unit dans une même entreprise de perversion, le juif, le magicien et l'hérétique. De plus, parmi les personnages indignes que le Christ expulse du Temple, sur le même folio de «l'Hortus Deliciarum», apparaissait non loin de «Judas Mercator» un personnage dont il n'existe plus aucun calque : l'empoisonneur, «Veneficus», qui abritait dans les replis de sa chlamyde un crapaud et un serpent. Gerard Cames⁽³⁹⁾ rappelle que dans l'Apocalypse des «esprits impurs semblables à des grenouilles» sortent de la bouche du faux prophète⁽⁴⁰⁾ et que les «venefici» sont voués à la mâle mort dans l'étang brûlant de soufre et de feu⁽⁴¹⁾. Dans «l'Enfer» de l'Hortus⁽⁴²⁾ «le veneficus» est harcelé par un démon qui lui enfonce une fourche dans les reins, tandis qu'un crapaud s'apprête à lui mordre la langue. «S'il est torturé de cette manière, c'est pour avoir empoisonné l'âme des fidèles avec le venin de ses doctrines hérétiques : par une juste retour des choses, il devient à son tour, dans la géhenne, victime du crapaud qui symbolise déjà, avec le serpent, la perversion de Babylone dans la «vision de Zacharie»⁽⁴³⁾.

Le crapaud qui vit dans la boue est l'image du démon : il entre dans la bouche de Judas, le traître, au moment où il reçoit à la Cène la bouchée accusatrice de pain trempé. De plus, il symbolise la luxure : au portail des églises romanes de Moissac et de Toulouse des crapauds dévorent le sexe d'une femme et se suspendent à ses seins. Trois siècles plus tard (vers 1470) un tableau représentant les «Amants trépassés», qui fut longtemps attribué à Mathis Neithart, fait subir un supplice analogue à la femme coupable. Or le thème du crapaud et celui du Judaïsme corrupteur se rejoignent dans une figure prestigieuse qui se dresse sur le portail latéral droit de la Cathédrale de

(38) G. CAMES, *Allegories et symboles dans l'Hortus deliciarum*, Leiden, 1971, p. 102.

(39) *Op. cit.*, p. 97-98.

(40) Apoc. XVI, 13.

(41) Apoc. XXII, 15.

(42) Folio 123 V.

(43) Folio 65.

Strasbourg : a lors que les vierges sages se tiennent aux côtés de l'Époux, le Christ, les vierges folles accompagnent le Tentateur. La présence de cette statue constitue une variante de la parabole des vierges, puisque sous le porche de la cathédrale de Fribourg en Brisgau et aux portails du dôme de Magdeburg et la «Marienkirche» d'Osnabruck, celles-ci sont conduites par l'Église et la Synagogue. Le Tentateur et la Synagogue apparaissent ainsi comme des figures interchangeables de l'enseignement perfide et fallacieux de judaïsme. Et tandis que le Christ accueille les Vierges sages à l'entrée de l'église, le Tentateur entraîne, du côté opposé, les Vierges folles loin de la porte. «Il a l'air d'un prince charmant, présentant la pomme. Sa tête est couronnée de roses et ses lèvres sourient». Cependant sa robe s'ouvre dans le dos et on y aperçoit des serpents et des crapauds. Ces créatures de la putridité lui rongent la chair. Telle est la perversion profonde qui se cache derrière le masque trop engageant du Mal. Le crapaud est également l'instrument à l'aide duquel les Juifs accomplissent parfois leurs maléfices. Dans la «Juden Synagog» l'assemblée adore Satan tandis que sur «l'autel» se nichent un crapaud ou un chat ; ces animaux incarnent le diable qui occupe ainsi une place centrale, semblable à celle du Christ dans l'église. Lors des épidémies de peste on fait circuler les aveux d'«un lépreux de grand renom» qui rapporte comment un juif «puissant et riche» afin de faire périr les Chrétiens, lui a remis un poison à base de sang humain et de «cuisses de crapauds»⁽⁴⁴⁾. On relate également en Allemagne et en Alsace à la fin du XIV^e siècle, que les serviteurs d'une riche veuve ayant entendu les gémissements de douleur d'un enfant découvrirent en ouvrant la boîte, un crapaud qui dévorait une hostie ensanglantée. L'évêque de Mayence ordonna qu'on mena une enquête et celle-ci révéla que la veuve, afin de vendre son blé à bon prix, avait accepté de procurer une hostie à un Juif. Celui-ci avait ensuite enfermé le crapaud dans une boîte pour qu'il dévore l'hostie. Il avait promis à la veuve qu'elle réaliserait ainsi un grand profit. Les deux coupables périrent sur le bûcher. La populace était convaincue que dans leurs synagogues les Juifs adoraient Satan sous la forme d'un chat ou d'un crapaud, et imploraient son aide par la pratique de la magie noire.

Lorsqu'en 1433, dans le Tyrol, la neige fondit trop vite et que les champs furent inondés, on accusa conjointement les Juifs et les sorcières d'être responsables de cette catastrophe et on les châtia durement⁽⁴⁵⁾. Un siècle plus tard, une ville allemande qui se vantait de n'avoir à sa tête que des édiles érudits, fit preuve d'une grande sagesse d'une part en faisant montrer sur le bûcher de 1544 à 1554 pas moins de 14 sorcières et d'autre part en

(44) J. TRACHTENBERG, *The Devil and the Jews*, New York, 1966, p. 107.

(45) SOI.DAN-HEPPE, *Geschichte der Hexenprozesse*, édit. par M. BAUER, München, 1911, vol.1, p. 231.

persécutant les Juifs à cause de toutes sortes de maléfices magiques et diaboliques («wegen allerlei zauberischer, teuflischer Künste») ⁽⁴⁶⁾. Cependant, point n'est besoin de traquer le Juif pour dénoncer ses menées sataniques, puisque par essence même il est de serviteur du diable, zélé dans ses tentatives pour ruiner la Chrétienté. Les moines et les prêtres convaincus de sorcellerie devaient porter sur l'épaule et la poitrine un signe distinctif. Selon Ulysse Robert ⁽⁴⁷⁾ ce morceau de feutre jaune, en forme d'hostie, n'est rien d'autre que la rouelle juive. Ainsi se trouvent associés, dans une même mise au ban, la sorcière et le juif profanateur d'hostie. Par ailleurs les sentiments anti-juifs et les superstitions populaires s'expriment dans la littérature juridique allemande. C'est ainsi qu'au XIV^e siècle dans le «Regulae juris Ad decus», recueil alphabétique de lois classées par thèmes, apparaît sous la rubrique «juifs» un paragraphe (J 158) relatif aux hérétiques, puis un second (J 159) consacré au châtement des sorcières. Or l'ordre alphabétique ne justifie nullement l'inclusion de ces paragraphes dans le section se rapportant aux Juifs. Cette digression ne peut se comprendre que si l'on admet que le compilateur associait dans une même catégorie, les Juifs, les hérétiques et les sorcières. Cependant il est extrêmement rare qu'une femme juive passât pour une sorcière. En 1669 dans le village de Treis (Hesse) on accusa Golda, l'épouse du juif Rubeus, d'avoir mis le feu à sa propre maison afin de réduire en cendres tout le village. Elle reconnut en outre avoir vendu son âme au diable, d'avoir eu dans sa jeunesse des relations coupables avec un apprenti boulanger et affirma qu'elle avait été maudite alors qu'elle était encore dans le ventre de sa mère. Dieu l'avait repoussée, elle ne pouvait plus prier et elle demanda comme une grâce qu'on la décapita par l'épée. Elle fut enfermée dans la Tour de Marburg où elle fut bientôt reconnue comme folle et relaxée ⁽⁴⁸⁾. Livrée corps et âme à Satan, la sorcière était l'instrument nécessaire par lequel le démon pouvait œuvrer dans le monde. Elle était proche du Juif dans la mesure où, à la différence du magicien qui se contentait de gagner sa vie en rendant des services tantôt louables, tantôt criminels, la sorcière, elle, était un être «essentiellement mauvais» ⁽⁴⁹⁾. Cependant le Juif et la sorcière, s'ils participent d'un même projet démoniaque, conservent leur personnalité propre et ne sont pas confondus dans l'esprit de leurs détracteurs. Luther affirme, dans son pamphlet «Vom Sehem Hamphoras und vom Geschlecht Christi» ⁽⁵⁰⁾ qu'«un juif est

(46) *Ibid.*, p. 490.

(47) U. ROBERT, *Les signes d'infamie au Moyen Âge*, Paris, 1891.

(48) SOI.DAN-HEPPE, *Geschichte der Hexenprozesse*, édit. M. BAUER, München, 1911, vol. 2. p. 94.

(49) H. C. LEA, *Histoire de l'Inquisition au Moyen Âge*, Paris. 1902, t. 3, p. 601.

(50) LUTHER. Werke. Weimar, 1920, LUI p. 602.

aussi plein d'idolâtrie et sorcellerie que neuf vaches n'ont de poils sur le dos, c'est à dire : une quantité innombrable et inépuisable»⁽⁵¹⁾. Dans un appendice de sa traduction de la «Daemonomania» de Jean Bodin (Strasbourg 1591) Jean Fischart relate les exploits d'un magicien juif qui, au dire de l'abbé de Trittenheim, faisait s'envoler un individu dans les airs, le déchiquetait, lui arrachait les membres et ensuite le recomposait dans son intégrité. Il ne fait que reprendre un cliché de son époque lorsqu'il écrit en 1591 qu'«à notre époque il y a d'innombrables sorciers parmi les Juifs». Une telle affirmation apparaissait comme une évidence, puisque par essence, tout Juif était quelque peu magicien. Ceci explique que les représentations de sorcières portant la rouelle sont rares puisqu'un tel rapprochement pouvait apparaître comme une tautologie. «Le Mystère de la Passion» ne représente-t-il pas les Juifs, qui, à l'instigation de Satan, préparent conformément au cérémonial de la cuisine des sorcières un charme puissant afin de faire souffrir le Christ ; pour ce faire ils utilisent

«... un crapault
Et avec ce avoir nous fault
Des cheveux d'un homme pendu
Et la queue d'une couleuvre ...»

Quant à la langue hébraïque, elle apparaît comme un instrument des plus efficaces pour agir sur les puissances occultes et de concilier les bonnes grâces du démon. Et de même que l'inscription dans la gravure de Baldung Grien est une imitation grossière des caractères hébraïques, les Juifs des «mystères» conjurent les puissances maléfiques en une langue inintelligible qui est censée être de l'hébreu. Plus d'un siècle après cette gravure de Hans Baldung Grien, Pierre de l'Ancre, conseiller du parlement de Bordeaux qui réussit à faire brûler en quatre mois près d'une centaine de sorcières, consacre une partie de son ouvrage, «L'incrédulité et mescréance du sortilège pleinement convaincue» (Paris 1622) aux Juifs. Il dénigre leurs rites, leurs croyances absurdes et leurs pratiques criminelles, ainsi que la cruauté avec laquelle ils empoisonnent les puits et assassinent des enfants chrétiens. «Par leur puanteur, leurs sabbats et synagogues» ils sont si répugnants pour Dieu qu'il leur a ôté sa grâce et son espérance, et qu'il les a condamnés à errer sur terre «comme des escargots», privés de toute charge, de toute dignité, de toute fonction publique. Il ajoute que les Juifs sont habituellement de grands magiciens qui de nuit, se transforment en loups. Johann Schudt⁽⁵²⁾ reconnaît, non sans regret, que «dans

(51) «Ein Jude stickt so vol Abgötterey und zeuberey, als neun Küe har haben, das ist: unzelich und unendlich».

(52) J. SCHUDT, *Jüdische Merkwürdigkeiten* — 4 parties, Francfort-Leipzig. 1714-18, vol. II,2, p. 210 et sq.

les ouvrages de ceux qui se sont préoccupés des sorcières, il est difficile de découvrir un juif ou une juive parmi ceux qui sont jugés pour crime de sorcellerie, ou qui ont participé à une rencontre de sorcières ou bien qui ont passé un pacte avec Satan». Et il avance l'explication suivante: «Point nécessaire pour les Juifs de s'associer au diable par le pacte que concluent ordinairement les sorcières ; leur art magique inspiré de la Cabbale est déjà en lui-même l'œuvre de Satan». Le Juif était par essence un sorcier et de ce fait tous ses agissements étaient suspects. Ainsi le thème du sabbat évoque, dans leur spécificité propre, les agissements démoniaques de la sorcière et du juif voués tous deux, par essence à persécuter les vrais enfants de Dieu.

*

* *

La description de Satan telle que nous la livre les aveux arrachés aux sorcières et la représentation du Juif dans l'iconographie médiévale sont très ressemblantes : ils ont tous deux une apparence effrayante et repoussante. Le diable est cornu et une barbe de bouc orne son menton, tandis que le juif, souvent représenté avec une barbe, dissimule sa corne sous son chapeau pointu. Au bas du dos du Malin se dessine une seconde face humaine semblable à celle qui se profile sur le juif incarnant le «Mauvais Riche» de la Cathédrale de Strasbourg⁽⁵³⁾. Une gravure sur bois de 1571, qui accompagne un poème dénonçant la rapacité des Juifs, présente ceux-ci comme des créatures fantastiques et cornues, armées de griffes acérées, aux mamelles tombantes et au sexe saillant ; sur leur cape ils arborent la rouelle. Ce fantasme qui associe l'étrangeté, la rapacité, la lubricité et la laideur à la personnalité même du Juif n'est pas différent de celui qui est à l'origine des maintes représentations de sorcellerie⁽⁵⁴⁾. Le bouc, animal «lubrique» et nauséabond qui symbolise l'impureté et joue un rôle essentiel dans la sorcellerie, est souvent associé au Juif. Dans le Bestiaire moralisé il est synonyme de l'«hircina libido» et de la luxure, et pour Raban Maur il incarne l'appétit charnel. Sur une console du transept de la cathédrale d'Auxerre, la Luxure est représentée par une femme montée sur un bouc, tandis que sous le porche du dôme de Fribourg en Brisgau, elle drapait sa nudité provocante dans une peau de bouc. Dans un bois sculpté de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle, sur les stalles du chœur de la cathédrale de Brème, la synagogue déchuë et aveugle tient dans sa main droite une tête de bouc⁽⁵⁵⁾. B. Blumenkranz⁽⁵⁶⁾ mentionne également une

(53) Voir F. RAPHAEL, *Présence du Juif dans le statuaire romane en Alsace*, in *Revue des Sciences Sociales de l'Est de la France*, t. 2, 1973, p. 54 à 72.

(54) E. FUCHS. *Die Juden in der Karikatur*, München, 1921, p. 13.

(55) B. BLUMENKRANZ. *Le Juif médiéval au miroir de l'art chrétien*, Paris, 1966, p. 64.

(56) *Op. cit.*, p. 109.

croix dite «vivante» d'un graduel de Munich à la fin du XV^e siècle où la synagogue défaite, les yeux bandés, chevauchant un âne en train de s'effondrer, serre dans sa main une tête de bouc. Selon cet historien le bouc suggère à la fois «le dégoût à cause de la puanteur de l'animal» et «la luxure», tandis que le caractère entêté de l'animal doit rappeler le peuple à la nuque raide»⁽⁵⁷⁾. Une sculpture du chœur de l'église d'Aerschot en Flandre qui date du XV^e siècle présente un juif installé à califourchon sur un bouc dont il relève la queue, tandis qu'une sculpture voisine représente un Juif en train de nourrir deux cochons⁽⁵⁸⁾. Ce thème est repris au cours des siècles et une gravure allemande du XVII^e siècle⁽⁵⁹⁾, qui représente un juif juché à l'envers sur un bouc, est accompagnée de la légende suivante : «Der Jud thut nichts als btrügen wil» (le Juif met toute son énergie à tromper les gens). Une gravure de 1671 présente l'épouse du juif Amschel, voleur émérite, installée sur un bouc alors que lui-même est juché sur un porc⁽⁶⁰⁾. Le bouc symbolise les croyances fallacieuses ainsi que le dieu des Juifs ; à la fin du Moyen Âge on répétait à l'envie⁽⁶¹⁾ :

Der Itzig kam geriten
Auf einem Ziegenbock
Da dachten alle Juden
Es war der liebe Gott.

Les contes populaires se gaussent de la barbe de bouc des Juifs (Ziegenbart) ainsi que de leur odeur nauséabonde. Cette puanteur est la marque même de leur incrédulité et seule l'eau du baptême peut les débarrasser de cette souillure. D'autres gravures représentent les juifs en train d'adorer un bouc qui est l'incarnation du diable, si bien que la correspondance avec le culte que lui vouent les sorcières est totale.

*
* *

Parmi les maléfices les plus redoutables dont on accuse conjointement les sorcières et les juifs, il y a la tentative de faire périr leurs adversaires en les empoisonnant. Dès le début du XIV^e siècle circulent dans le canton de Vaud, dans la région d'Eulenburg et en Franconie, des rumeurs dénonçant une conspiration juive qui a pour but de faire mourir nombre de chrétiens en empoisonnant les puits. En 1321 on persécute en France les lépreux accusés

(57) B. BLUMENKRANZ, *op. cit.*, p. 64.

(58) Eduard FUCHS, *Die Juden in der Karikatur*, München, 1921, p. 2.

(59) Cf. J. TRACHTENBERG; *The Devil and the Jews*, New York, 1966, p. 45.

(60) Eduard FUCHS, *Die Juden in der Karikatur*, München, 1921, p. 29.

(61) F. KYNASS, *Der Juden im deutschen Volkslied*, Greifswald, 1934, p. 77.

d'empoisonner les fontaines et de propager la peste, mais il apparaît bientôt qu'ils ne sont que les instruments d'une entreprise menée par les Juifs. La Chrétienté médiévale abhorre les lépreux et elle en a peur ; cependant elle est fascinée par ces êtres «qu'elle tient à distance» puisqu'elle fixe «cette distance de façon assez proche pour les avoir à sa portée». J. Le Goff ⁽⁶²⁾ souligne qu'en autorisant la construction de chapelles et de cimetières à l'intérieur des maladreries, le 3^e Concile du Latran de 1179 en fait des mondes clos. Les ladres ne peuvent en sortir qu'en faisant devant eux le vide par le bruit de la crécelle qu'ils sont contraints d'agiter, tout comme les Juifs, en arborant la rouelle, mettent en garde les bons chrétiens. Si les léproseries doivent être situées à «un jet de pierre de la ville» afin que «la charité fraternelle» puisse s'exercer à leur égard, c'est que la société médiévale a besoin de «ces parias écartés parce que dangereux, mais visibles, car elle se forge, à travers les soins qu'elle leur donne, une bonne conscience et plus encore projette et fixe en eux, magiquement, tous les maux qu'elle éloigne d'elle». Par ailleurs, si le lépreux est exclu de la communauté de l'Eglise visible, il ne cesse par son existence même de témoigner exactement comme le Juif, à la fois de la colère et de l'infinie grandeur de Dieu. «Au moment même où, par les mains du prêtre et de ses assistants, il est traîné hors de l'Eglise gressu retrogrado on l'assure qu'il témoigne encore pour Dieu»⁽⁶³⁾. Tout comme le «Juif errant», les lépreux de Brueghel assistent de loin à ma montée du Calvaire ou tout un peuple accompagne le Christ. «Et témoins hiératiques du mal, ils font leur salut dans et par cette exclusion», de même que le juif assure son propre salut et celui de ses persécuteurs en assumant sa condition d'éternel pourchassé. La collusion entre les lépreux et les juifs, ces deux catégories marginales et honnies, était d'ailleurs courante. Après la grande famine de 1315-1318 et les épidémies qui suivirent on rend les Juifs et les lépreux responsables de la catastrophe. Philippe V traque les lépreux dans toute la France et après des aveux arrachés sous la torture les fait brûler. En 1321 on brûla en Languedoc tous les lépreux qu'on accusait d'avoir été payés par les Juifs pour empoisonner les fontaines. On racontait que le roi de Grenade avait donné à certains Juifs puissants de fortes sommes afin qu'ils causent la ruine de la Chrétienté. Les Juifs, craignant d'être soupçonnés, se seraient servi des lépreux qui se réunirent en quatre grands conciles, où tous les lazarets étaient représentés, à l'exception de deux léproseries d'Angleterre et où l'on distribua le poison aux conjurés. Le roi Philippe le Long fit arrêter tous les lépreux du royaume et ordonna qu'on les menât au bûcher en même temps que de nombreux Juifs. Au château de

(62) *La civilisation de l'Occident Médiéval*, Paris, 1964, p. 393.

(63) M. FOUCAULT, *Histoire de la folie à l'âge classique*, édit. abrégée 1964, Paris, p. 7.

Chinon on creusa un immense fossé que l'on remplit de bois enflammé avant que d'y précipiter, en un seul jour, cent soixante juifs. «Certaines de victimes de l'un ou l'autre sexe chantèrent gaiement, comme si elles célébraient des noces et dansèrent au milieu des flammes». Pierre de l'Ancre, affirme en 1622 dans son ouvrage «L'incrédulité et mescréance du sortilège pleinement convaincue», que les Juifs ont poussé les lépreux à empoisonner les puits à l'aide «d'une mixion composée de sang et d'urine d'homme avec le suc de quelques herbes venimeuses». Le mythe de la grande conspiration juive, décidée lors d'une réunion de rabbins du Caire au XV^e siècle, qui devait se prolonger jusqu'au cœur du XX^e siècle, s'accompagne ici du mythe d'un concile de lépreux ayant également pour but de nuire à la Chrétienté. Quant à la joie impudente des juifs au milieu des flammes elles est similaire à l'insensibilité de certaines sorcières sur le bûcher. Les lépreux, les sorcières et les juifs jouent ici le même rôle dans le fantasme de l'Occident chrétien.

Les rumeurs accusant les Juifs de chercher à empoisonner la Chrétienté trouvèrent leur pleine confirmation lorsqu'en 1347 la «Peste Noire» s'abattit de l'est sur l'Europe et se propagea les deux années suivantes envahissant la France, l'Espagne, la Hongrie, l'Allemagne et l'Angleterre. «Aucun point de l'Europe ne fut épargné : on vit, dit-on, dans la haute mer, des vaisseaux chargés de riches cargaisons flotter à l'aventure, l'équipage ayant péri jusqu'au dernier homme ... Dans les champs, les récoltes pourrissaient sur pied ; dans la ville, les palais étaient vides de leurs maîtres et de leurs gardiens» (64). A Strasbourg la rumeur publique affirmait qu'il y avait 16000 morts. Le médecin Alphonse de Cordoue qui a écrit son traité à Montpellier en 1348, c'est-à-dire l'année même où sévissait la Peste Noire et !a persécution des Juifs, accuse ces derniers d'avoir empoisonné non pas les puits et les fontaines, mais l'air. «L'empoisonneur, portant un vase en verre qui contient une préparation toxique en fermentation, quitte la ville qu'il se propose de frapper en marchant contre le vent. Ayant atteint quelque éminence située à une certaine distance, il pose le vase sur le sol ; puis, l'ayant brisé, il s'enfuit toujours dans le même sens, contre le vent. Cependant, le vent qui souffle vers la ville, s'empare des vapeurs empoisonnées qui s'échappent du vase brisé, et les répand dans la ville» (65). Les édiles de Vieux Brisach découvrirent que tous les juifs de Strasbourg, Bâle, Fribourg et Brisach s'étaient ligués pour engager des agents qui devaient verser du poison dans les puits. En 1397 on arrête un juif à Ribeauvillé qui avoue, sous la torture, qu'il a versé une poudre empoisonnée dans un puits ; il est prêt, si on lui laisse la vie sauve à dénoncer encore

(64) H. C. LÉA, *Histoire de l'Inquisition au Moyen Age*, t. 2, Paris, 1901. p. 454.

(65) Cité par S. GUERCHBERG, *La controverse sur les prétendus semeurs de la Peste Noire* in *Revue des Etudes Juives*, Nlle Série, t. 8, 1948, p. 28.

d'autres complices «qui se sont occupés de pareilles choses et n'ont cessé de s'en occuper, et qui mériteraient le même châtement» ⁽⁶⁶⁾. Un juif, coupable du même crime est arrêté à Turckheim et il reconnaît son forfait «sans qu'on l'y ait contraint et sans qu'on l'ait fait souffrir» ⁽⁶⁷⁾. En 1401 on accuse les Juifs de Fribourg en Brisgau d'avoir «élaboré un plan pour exterminer la chrétienté en empoisonnant l'air» («Und ouch gedenkent cristenheit ze demment mit vergiffende den lufft») ⁽⁶⁸⁾. Cette accusation se prolongera au long des siècles et un historien du seizième siècle ⁽⁶⁹⁾ affirme encore que les Juifs d'Alsace s'étaient réunis à Benfeld en 1348 «comme ils l'avouèrent plus tard» et qu'ils y avaient élaboré un plan pour empoisonner tous les puits d'Allemagne «depuis la Mer allemande jusqu'aux Monts d'Italie». Ainsi pour la Chrétienté à l'époque médiévale et à l'aube des temps modernes, le doute n'est point permis : les sorcières, les lépreux et les juifs sont l'incarnation du «veneficus» qui empoisonne non seulement les âmes mais les corps. Les bûchers et pogromes accrédièrent encore davantage ces accusations.

*
* *

Parmi les crimes que l'on impute les plus communément à la fois aux juifs et aux sorcières figurent la profanation de l'hostie, le meurtre d'enfants, et la pratique de la magie. C'est avec la seconde Croisade qu'apparaît en 1146 la première accusation de meurtre rituel, de l'assassinat d'un enfant chrétien afin d'incorporer son sang au pain azyme, et de profanation de l'hostie, crime que l'Eglise considère comme un déicide. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, l'onguent qui permet aux sorcières de voler est fabriqué à partir d'une hostie consacrée. La possédée a réussi à se la procurer à la communion, puis l'a donnée en pâture à un crapaud. Ensuite elle a brûlé le crapaud et mélangé les cendres au sang d'un enfant, de préférence non baptisé. De la même façon, dans une grande partie de l'Europe occidentale, on accuse les Juifs de profaner des hosties et on envoie au supplice les coupables. En 1510, l'année même où Hans Baidung Grien a gravé cette planche, le margrave Joachim de Brandebourg a fait brûler trente-huit Juifs pour un tel crime. L'accusation de la profanation de l'hostie repose sur la croyance en la transsubstantiation, et en la présence effective de l'enfant Jesus dans l'hostie. La mutilation de l'hostie,

(66) O. STOBBE, *Die Juden in Deutschland während des Mittelalters*, Braunschweig. 1866, p. 288.

(67) *Ibid.*, p. 288.

(68) M. WIENER, *Regesten zur Geschichte der Juden in Deutschland*, Hannover, 1862, p. 237.

transpercée de coups de couteaux par un groupe de juifs à la synagogue apparaissait alors comme une répétition de la Passion. A partir du XIII^e siècle l'hostie joua un rôle important dans les rites de fertilité et de guérison, en même temps qu'elle avait la réputation d'écartier les dangers. Le thème de l'hostie se trouve associé à l'usage du sang et à la sorcellerie dans un récit que mentionne Johann Schudt ⁽⁷⁰⁾. Un juif réussit à convaincre son voisin chrétien, qui est très pauvre, de lui vendre le cœur de son plus bel enfant ainsi qu'une hostie ; cette dernière lui est livrée, mais au lieu du cœur de l'enfant on lui remet un cœur de cochon. Le juif en fait une horrible mixture et jette la poudre dans les puits afin d'empoisonner les chrétiens de son entourage. En fait son entreprise échoue, seuls périront les cochons qui auront bu de cette eau.

On dénonce la collusion des juifs et du diable, ainsi que leurs activités magiques, en invoquant Isaïe II, 6.

«Mais tu a rejeté ton peuple, la maison de Jacob, car ils sont pleins de divination
et d'observateurs de la nue, comme les Philistins et ils ont abondance d'enfants étrangers».

On mentionne également l'inspiration satanique de Judas. «Or Satan entra dans Judas» ⁽⁷¹⁾. Le même verset d'Isaïe servait à accrédi-ter l'accusation d'anthropomancie — le sacrifice d'enfants — qu'on portait à rencontre des Juifs. On les accuse de voler des enfants chrétiens et de les mettre à mort après leur avoir fait subir d'horribles souffrances. Des tracts rappellent sans cesse les crucifixions de l'enfant Richard à Pontoise, du petit Simon à Trente, de la petite Marguerite à Geitz et du petit Hugues de Lincoln. Dans les textes médiévaux allemands, l'expression «Kindermörderische Juden» est des plus courantes. Leur histoire est largement répandue et popularisée par de nombreuses gravures sur bois. Cette croyance est si bien acceptée que du XIV^e au XVII^e siècles des parents chrétiens, accablés de misère, viendront proposer leurs enfants, moyennant une forte somme d'argent, aux Juifs pour leur meurtre rituel ⁽⁷²⁾. Johann Schudt ⁽⁷³⁾ relate qu'en 1681 deux paysans vinrent proposer leur fils pour quarante, puis trente, puis vingt couronnes à un juif qui les dénonça au magistrat de la ville. Dans le Sud de l'Allemagne et en Alsace on croit communément que pour préparer le pain azyme de la Pâque les juifs utilisent le sang d'un jeune enfant chrétien après l'avoir crucifié sadiquement dans la synagogue sur le pupitre même où ils lisent publiquement la Loi. On

(70) J. S. SCHUDT, *Jüdische Merckwürdigkeiten*, Francfort-Leipzig, 1714, t. 1, p. 461.

(71) Lux XXII 3.

(72) Cf. J. TRACHTENBERG, *op. cit.*, p. 125.

(73) *Op. cit.*, t. IV, 2^e partie, p. 406.

raconte également que les Juifs façonnent chaque année une statuette du Christ en cire, qu'ils la martyrisent dans la synagogue où ils se déchaînent contre elle afin d'accabler de souffrances le modèle dont elle est inspirée ainsi que ses disciples. Là encore le rapprochement s'impose avec la technique des sorcières qui enfoncent des épingles dans une représentation imagée ou sculptée de leur ennemi, ou encore la mutilent, afin que celui-ci devienne la victime de tels maux. C'est en recourant à de tels maléfices que les juifs de Treves au XI^e siècle causèrent la mort de l'évêque Eberhard le jour même où il se préparait à les baptiser en masse ⁽⁷⁴⁾. Une gravure sur cuivre du XVII^e siècle associe le meurtre du petit Simon de Trente, affreusement torturé, la truie aux Juifs, et le bouc que monte une vieille juive horrible ⁽⁷⁵⁾.

Les juifs, par leurs connaissances démoniaques, servent souvent d'intermédiaires entre Satan et sa victime. Le pacte conclu avec le Malin doit être écrit avec du sang juif. Dès la fin du XI^e siècle, Guibert, abbé de Nogent, relate dans «Histoire de ma vie» qu'un moine malade «eut l'occasion de parler de son mal à un certain Juif qui avait étudié la médecine». Ils devinrent amis, se révélèrent mutuellement leurs secrets, si bien que le moine «plein de curiosité pour les étranges artifices du Juif, qui s'entendait en maléfices», insista auprès de lui pour qu'il lui permit de participer à ses sorcelleries. Le Juif lui promit d'être son entremetteur auprès du diable, et, au jour dit, au lieu convenu, il le mit en présence du «Prince Scélérat». Le moine ayant demandé au démon de l'initier à sa doctrine, celui-ci lui déclare qu'il doit pour cela renoncer à la foi chrétienne et lui offrir un sacrifice. — «Et quel sacrifice ? — Le sacrifice de ce qu'il y a de plus précieux dans l'homme, dit Satan. — Quoi donc ? — Tu feras une libation de ton sperme, et, lorsque tu le répandras devant moi, tu en goûteras le premier ainsi que doit faire le sacrificateur !» Et Guibert de s'indigner justement : «O crime, ô honte, et celui de qui on exigeait une telle chose était prêtre ! Offense sacrilège à l'hostie sacrée !» Le misérable fit la libation demandée et le malin lui accorda en échange le don magique : il devint enchanteur. Il parvint même à métamorphoser une femme en un chien énorme ! Mais Dieu, dans son infinie bonté, lui envoya une salutaire maladie, et la confession sauva son âme ⁽⁷⁶⁾. Dans le «Malleus Maleficarum» ⁽⁷⁷⁾ J. Sprenger et H. Institoris se fondent sur les Pères de l'Eglise pour relater qu'un

(74) J. ARONIUS, *Regesten der Geschichte der Juden im Fränkischen und Deutschen Reiche*, Berlin, 1902, p. 67.

(75) Georg LIEBE. *Das Judentum*, Leipzig, 1903, p. 35.

(76) B. MONOD, *Juifs, sorcières et hérétiques au Moyen-Age*, in *Revue des Etudes Juives*, t. 46, 1903, p. 240-241.

(77) Edit, par J. W. R. SCHMIDT, Berlin, 1906, t. 1. p. 150.

amoureux éconduit eut recours à un Juif pour ensorceler la jeune fille récalcitrante et la transformer en jument. Par ailleurs, il convient de remarquer que la confiance que l'on accorde au médecin juif ne repose pas tant sur la compétence scientifique qu'on lui reconnaît que sur sa réputation de magicien, sur son aptitude à interpréter les rêves et à utiliser «des lettres et des noms occultes». Et l'on peut se demander si une certaine assimilation de la juive et de la sorcière n'explique pas la renommée que connurent dans l'Allemagne médiévale, certaines femme-médecins juives. En 1161, quatre vingt six médecins juifs et leurs complices furent brûlés en Bohême pour avoir organisé un complot destiné à empoisonner les indigènes. Le médecin juif est soupçonné de détenir son art du diable et de chercher délibérément à empoisonner ses patients. C'est ainsi qu'Henri Ribbeniz, lui même médecin à Breslau, prétend dans un traité paru vers 1370 que les Juifs de Milan «connaissent une herbe appelée «vapellus» («napellus») qui est le pire des poisons». Il ajoute qu'il est défendu de faire paître le bétail sur cette montagne et que l'accès en est interdit aux Juifs de peur qu'ils ne s'emparent de cette herbe et ne parviennent à faire périr le monde entier ou un grand nombre de Chrétiens ⁽⁷⁸⁾. Le «Kreuterbuch new herausgegeben von Adam Lonicius» qui a été publié à Francfort en 1587 condamne les médecins juifs qui «tous les jours répandent le sang chrétien» et dont «les remèdes pernicieux ont causé bien des morts». Luther ⁽⁷⁹⁾ de son côté affirme que «si les Juifs pouvaient nous tuer, et bien ils s'y emploieraient volontiers, et d'ailleurs ils y parviennent souvent, notamment ceux qui exercent la médecine ... Ils savent administrer du poison à un homme enfin de le faire mourir l'heure suivante ou bien dix ou vingt ans plus tard». En 1610 la faculté de médecine de Vienne proclame solennellement que tout médecin juif est contraint par la Loi, de faire périr un patient chrétien sur dix en l'empoisonnant par des médicaments. Inversement, les plus téméraires se risquaient parfois à solliciter des Juifs un billet contenant une formule magique en hébreu pour guérir les malades ou les animaux ; c'est le verset 7 du Psaume 36 qui figurait le plus souvent sur ce billet «Seigneur, tu sauves les hommes et les bêtes». Au XIX^e siècle encore, certains paysans allemands, pour se débarrasser de leurs verrues, prenaient un fil et faisaient autant de nœuds qu'ils avaient de verrues, puis ils lançaient ce fil contre le sac d'un colporteur juif. La sorcière et le juif se liguent ainsi pour martyriser la Chrétienté par la profanation de l'hostie, par le meurtre d'enfants et la pratique d'une médecine qui n'a pas pour but de guérir mais de faire affreusement souffrir.

*

* *

(78) *Ibid*, p. 30.

(79) L. WERKE, Weimar, 1914, LI, p. 195.

L'analyse des motifs de la persécution des sorcières et des juifs a fait apparaître la remarquable similitude du système de représentation dont ils sont l'objet ainsi que du système d'oppression dont ils sont les victimes. Ils nous faut tenter de comprendre comment la société médiévale a élaboré un tel modèle d'exclusion. Jusqu'à la Réforme «un immense appétit du divin» tenaille l'âme populaire, mais cet appétit, ainsi que le souligne L. Febvre, se repaît non seulement d'une spiritualité, tout à tour tendre et pathétique, mais également d'une piété «qui s'est faite arithmétique» et qui a la certitude que l'accomplissement minutieux de tel ou tel rite peut contraindre la divinité à s'exécuter. F. Rapp⁽⁸⁰⁾ cite cette recommandation extraite d'un recueil de «preces devotae» : «Récitez tous les jours ceci ; la Vierge vous apparaîtra sept jours avant votre mort». De même le contact avec les reliques, la contemplation de Saint-Christophe peint sur le mur de l'église, l'utilisation judicieuse de l'eau bénite et des cierges assurent au dévot une protection bienfaisante. Entre cette religiosité mécanique qui vise à l'efficacité et les techniques manipulatoires de la magie qui assujettissent les puissances obscures à leur fins il n'y a pas de différence de nature.

«Certes, bien avant la fin du Moyen Age, des hommes et des femmes avaient prié le Diable de leur donner ce que Dieu leur refusait»⁽⁸¹⁾ mais à partir du XIV^e siècle des clercs prestigieux apportèrent le poids de leur science et de leur renommée à la crédulité de l'entreprise de Satan et de ses acolytes, dans le monde. Le prince des ténèbres ainsi que les légions de démons et de sorcières qu'il gouverne prirent, à partir du XIV^e siècle, une place obsédante dans les préoccupations de l'Occident. En répétant sans relâche à leurs fidèles que les fléaux qui s'acharnaient sur eux étaient autant de punitions suscitées par leurs péchés, les prédicateurs détournèrent leur attention du mal physique vers sa cause, le mal moral. Cette «thérapeutique de choc» apportait diversion et substituait à la peur des fléaux, contre lesquels l'homme se sentait impuissant, la peur du Diable, contre lequel on pouvait résister grâce à une conduite plus éthique. Tel catéchisme cite soixante sept fois le nom de Satan et seulement soixante trois fois celui de Jésus. Mais comme le souligne J. Delumeau⁽⁸²⁾, le remède «dépassa sans doute le but (inconsciemment) recherché. Puisque la vie quotidienne était un tissu de malheurs et de menaces, c'est que Satan était partout et ses innombrables agents sans cesse à l'œuvre».

Notre travail, après tant d'autres, remet en question la thèse selon laquelle une coupure radicale et une mutation décisive se seraient produit entre le

(80) *L'Eglise et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen-Age*, Paris, 1971, p. 161-162.

(81) F. RAPP. *op. cit.* p. 161.

(82) J. DELUMEAU. *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, 1971, p. 249.

Moyen-Age et le Renaissance. A l'époque où l'étude de l'antiquité et l'humanisme connaissent un regain d'intérêt, l'attrait pour la magie ainsi que la certitude que les forces du mal livrent un combat décisif ne tombent nullement en désuétude, mais sont renforcés. C'est au XV^e siècle et surtout au XVI^e et au XVII^e siècle, alors que la Réforme et la Renaissance, connaissent leur plein épanouissement, que la croyance en la sorcellerie devient un fantasme collectif, qui hante non seulement les masses mais aussi les esprits éclairés. Alors qu'on assiste aux premières tentatives d'explication rationnelle du monde, soumises au doute méthodique, les hommes ont du mal à s'arracher à une vision fantastique de l'existence, où se mêlent la peur, la fascination et la bonne conscience. Ils sont tenaillés par l'angoisse que suscitent les efforts des cohortes du mal pour faire triompher le chaos primitif, et en même temps rassurés par l'explication sécurisante qu'offre une telle lecture du monde : cette lutte cosmique qui les dépasse diminue leur responsabilité ; elle les autorise à rejeter l'échec de leurs tentatives sur les victimes que la société leur désigne.

Le rôle de l'Eglise dans la diffusion et la légitimation de la croyance en l'existence des sorcières est écrasant. «En dépeignant la puissance occulte du mal sous des formes grossièrement palpables, en frappant du haut de la chaire, l'imagination des peuples par les descriptions les plus effrayantes des tourments de l'enfer, en parlant sans cesse des efforts du démon pour attirer les âmes, et des ruses multiples employées par lui, l'Eglise devait nécessairement implanter dans tous les esprits faibles et superstitieux la plus ferme croyance à la personnalité du diable, et chercher elle-même, involontairement peut-être, mais poussée par la logique des faits, un point d'appui et une sanction pour son enseignement moral dans ces croyances populaires»⁽⁸³⁾. L'Eglise va vers les masses en vulgarisant son message et en faisant appel à l'émotion, sans cesse ravivée. L'exaspération du sentiment religieux prédispose les fidèles à l'intolérance et à la haine des ennemis du Christ, que ce soient les sorcières, les juifs ou les hérétiques. Cette piété dramatique, exacerbée par les représentations théâtrales et une iconographie souvent proche de la caricature, est fascinée par l'omniprésence du Mal et de ses agents, et profondément travaillée par l'attente apocalyptique. Quelle que soit l'opposition que la chasse aux sorcières et aux juifs rencontra auprès de nombre de dignitaires de l'Eglise, d'évêques et de clercs, même aux époques où la persécution battait son plein, «l'élaboration de l'hérésie nouvelle, comme de l'orthodoxie nouvelle, fut l'œuvre de l'Eglise catholique et en particulier celle de ses membres les plus actifs, les religieux dominicains»⁽⁸⁴⁾. Même si le nombre d'éléments

(83) R. REUSS, *La sorcellerie au XVI^e siècle*, Paris, 1871, p. 4.

(84) H. R. TREVOR-ROPER, *De la Réforme aux Lumières*. Paris, 1972. p. 229.

caractéristiques de l'épidémie, tels que le fait de jeter des sorts, de conclure un pacte avec des puissances maléfiques ont une origine pré-chrétienne, l'élaboration de ces différents éléments en un système cohérent et structuré est l'œuvre du christianisme médiéval. Les prescriptions minutieuses des autorités ecclésiastiques et civiles qui ont fixé la sorcellerie ont pénétré du confessionnal du prêtre dans le cabinet du juge et dans l'âme et le cerveau populaires. On se représentait les procédés du malin et les maléfices des sorcières d'une façon stéréotypée «Le catéchisme du Diable n'était pas moins arrêté que celui de l'Eglise et son questionnaire également immuable»⁽⁸⁵⁾. H. R. Trevor-Roper⁽⁸⁶⁾ a étudié comment par un élargissement du concept d'hérésie, qui à l'origine ne pouvait se rapporter qu'aux seuls chrétiens, les Juifs et les sorcières devinrent des victimes de l'Inquisition qui constituait l'instrument du conformisme social. En effet, selon l'ancienne juridiction ecclésiastique, ni la sorcière ni le Juif, qui était un incroyant, ne relevaient de ce chef d'accusation ; progressivement ils seront persécutés en tant qu'hérétiques condamnables par leur nature même essentiellement maléfique. Dans les deux cas, les poursuivants étaient les mêmes : il s'agissait essentiellement de dominicains aidés par des franciscains. La sorcière devient le bouc émissaire, chargé de tous les péchés d'un monde en plein bouleversement. Tandis que la peur de la mort s'exacerbe⁽⁸⁷⁾ les croyances millénaristes redoublent d'intensité. Les bûchers sur lesquels on fait périr juifs et sorcières constituent un rituel d'exclusion par lequel la chrétienté exorcise le mal qu'elle porte en elle : la lubricité, la rapacité, la volonté de nuire et l'angoisse quotidienne. La sabbat permet de nier le monde «du sérieux, de la peur, et de la souffrance», et de «mettre à l'envers» dans une parodie de la messe⁽⁸⁸⁾ les interdits officiels et les tabous. Ceux-ci sont transgressés pendant la fête qui permettait selon R. Muchembled⁽⁸⁹⁾ de surmonter la terreur mystique et surtout la peur morale imprimée par l'Eglise dans la vie quotidienne. Les méfaits attribués aux Juifs et aux sorcières constituent la création imaginaire d'une contre-société où les tabous traditionnels sont violés et les rites pris à contre sens, où les conduites «contre nature» sont exaltées et les mystères dévoilés. Dans le sabbat, le monde quotidien est renversé, la liturgie y apparaît comme «la messe tout au rebours», et le travail y est remplacé par la fête. Le fantasme du juif et de la sorcière traduit un rêve de révolte et de revanche «suscité par une totale im-

(85) R. REUSS, *L'Alsace au XVI^e siècle*, Paris, 1898, t. 2, p. 103.

(86) *De la Réforme aux Lumières*, Paris, 1972, p. 152 et sq.

(87) R. MUCHEMBLED, *Sorcellerie, culture populaire et christianisme au XI^e siècle*, in *Annales ESC*, t. 28, n° 1, p. 275.

(88) Cf. E. LE ROY LADURIE, *Paysans du Languedoc*, édit, abrégée, Paris, 1969, p. 244-245.

(89) *Op. cit.*, p. 281.



puissance face aux contraintes exercées par la société médiévale» ; mais il représente également «les horizons mentaux des hommes cultivés, diserts nourris de droit canon et de droit civil». Le sabbat apparaît ainsi comme une «grande fête de l'imaginaire diabolique»⁽⁹⁰⁾, une manière de rêve de libération. Les exploits sexuels que l'on attribue aux juifs et aux sorcières, les confessions détaillées qu'induisent les juges, traduisent les obsessions d'une société qui projette ses fantasmes sur des victimes privilégiées. J. Trachtenberg⁽⁹¹⁾ souligne la concomitance de la croisade contre l'hérésie et la sorcellerie, qui sont assimilées l'une à l'autre à partir du XIII^e siècle par les instances officielles de l'Eglise, et de l'élaboration d'une nouvelle image du juif : par ses maléfices il devient le meilleur serviteur de Satan. Certaines des accusations qu'on formule contre lui sont récentes, comme la profanation de l'hostie, et d'autres bien plus anciennes, tels le meurtre rituel et la mutilation d'une figure en cire, mais elles sont redéfinies pour les besoins de l'époque. Cette correspondance n'est pas fortuite et ne s'explique pas par une simple coïncidence. Dès le XII^e et le XIII^e siècle l'Eglise pourchasse féroce toutes les hérésies qui menacent la chrétienté ainsi que l'ordre féodal. Elle est impitoyable à l'égard de tous ceux qui ne veulent pas se plier à l'ordre établi ou qu'elle refuse d'y admettre. Les lépreux, les sorcières et les juifs sont des parias que la Chrétienté déteste mais dont elle ne peut se passer. A la suite de l'évolution économique et de la double formation du monde féodal et du monde urbain, les Juifs sont exclus des systèmes sociaux qui en résultent. Exclue également de la possession et de la concession de la terre, tout comme de l'artisanat, ils se rabattent «sur les formes marginales ou illicites du commerce et de l'usure». Ils n'en constituent pas moins un élément nécessaire du développement d'une économie d'échange. Mais surtout ils sont les témoins privilégiés du mystère de la Passion, et leur déchéance même atteste la véracité du Christianisme triomphant et le châtement encouru par ceux qui s'obstinent dans l'erreur. Les Juifs sont nécessaires comme peuple témoin, puisqu'ils témoignent par leur élection de la grâce de Dieu, et par leur déchéance de la vérité éternelle de la nouvelle alliance. La chrétienté pouvait légitimement faire souffrir le peuple déicide et rebelle, car ce n'est qu'avec le retour du Christ que sa présence deviendra inutile. En contribuant à l'humiliation d'Israël on rehausse encore la gloire du Christ. Cependant, des poussées apocalyptiques remuent les masses qui justifient le massacre des juifs, alliés et instruments de l'Antéchrist, par l'imminence même de la fin des temps. L. Poliakov⁽⁹²⁾ compare le rôle des juifs à celui des saints intercesseurs mais alors que ceux-ci in-

(90) R. MANDROU, *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle*, Paris, 1968, p. 80.

(91) *Op. cit.*, p. 216.

(92) *Du Christ aux Juifs de Cour*, Paris, 1955, p. 171.

terviennent auprès de Dieu les juifs sont des intermédiaires auprès de Satan. «La haine des Juifs en canalisant le trop plein d'effusions religieuses et d'effroi sacré, a agi sur la piété exubérante du Moyen-Age à la manière d'un calmant salubre». Dans son étude sur «le Juif de l'histoire et le Juif de la légende» ⁽⁹³⁾ I. Loeb cite trois textes qu'il est utile de reprendre dans le présent travail, fussent-ils lasser le lecteur par leur similitude et leur monotonie. Le premier est une version élaborée du tableau des maladies que l'on prête dès le XIV^e siècle aux Juifs et que Schudt a repris au XVIII^e siècle dans le 1^{er} volume de ses «Jüdische Merkwürdigkeiten» ⁽⁹⁴⁾. «La tribu de Ruben a frappé Jésus ; aussi, tout ce que touchent les Rubénites se fane en trois jours, ce qu'ils sèment ne pousse pas et jamais aucune verdure ne croît sur leur tombe. La tribu de Siméon a cloué Jésus sur la croix ; quatre fois par an les descendants de Siméon ont des plaies aux pieds et aux mains d'où sort du sang. La tribu de Lévi a craché sur Jésus ; les Lévites ne peuvent pas cracher plus loin que leur barbe ... Celle de Zabulon a tiré au sort les vêtements de Jésus ; aussi, tous les 25 mars, les descendants de Zabulon ont des plaies dans la bouche et crachent du sang ; ceux de Dan ont tous les mois des plaies puantes qui les incommodent fort et qu'ils ne peuvent guérir qu'en y répandant du sang chrétien, qui représente évidemment le sang béni par la rédemption ; ceux d'Asser ont le bras droit plus court que l'autre ; ceux de Nephtali puent comme des cochons ; chez ceux de Joseph, les femmes, après l'âge de 33 ans, ont toutes les nuits, pendant le sommeil, la bouche pleine de vers vivants ; ceux de Benjamin ne peuvent pas regarder en l'air et sont obligés de porter la tête basse ...». C'est précisément pour se guérir de telles maladies que les Juifs recherchent avidement du sang chrétien. Le second texte est un résumé des caractéristiques que l'on attribue au XVI^e siècle et au XVII^e siècle aux sorcières, tels qu'ils ressortent d'une étude entreprise par J. Tuchman dans le 4^e volume de «Melusine» (Paris 1888-1889). «Ils exhalent des aisselles une odeur désagréable ou se font remarquer par leur malpropreté ; ils exhalent une odeur très forte qui des dénonce, et cette malpropreté et cette odeur indiquent les souillures de leur âme, le diable ne leur permet pas de se laver, leur puanteur vient de leurs relations immondes avec le diable ; ils baissent ordinairement la vue contre terre et n'osent regarder en face, ils ont la mine sournoise, sont méfiants et affectent, dans leur démarche, un air mystérieux. Ils portent souvent une barbe de bouc ; en Russie, ils portent des cornes et leurs femmes

(93) I. LOEB, *Le Juif de l'Histoire et le Juif de la légende* in *Revue des Etudes Juives*, t. 20, 1890, p. LII à LXI.

(94) *Francfort sur le Main*, 1714, Livre 6, Ch. 20.

des queues. Ils sont laids, difformes, maigres, ont les cheveux en désordre, la mise négligée et sordide. Ils ont des maladies et des marques secrètes sur diverses parties du corps, aux bras, aux aisselles, dans la bouche, sous la langue, à l'intérieur des lèvres, au palais, dans l'oreille ; souvent ils ne peuvent pas cracher, d'autres n'éprouvent jamais le besoin de se moucher. Ils signent des pactes avec le diable, profanent des hosties, achètent des enfants pour les tuer dans la croyance que ce sacrifice d'une vie innocente prolongera leur propre vie ; ils se mangent entre eux, comme des anthropophages. Ils font des sacrifices aux démons, ont des réunions secrètes où ils pratiquent des mystères abominables». Voici enfin le tableau des maladies spécifiques, qui se manifestent encore de nos jours chez les Juifs selon E. Drumont ⁽⁹⁵⁾. «Il est certain que les tribus ont conservé presque intacts les traits qui les distinguaient jadis et dont plusieurs sont indiqués dans la Bible. Gambetta, avec son nez d'une courbe si prononcée, se rattache à la tribu d'Ephraïm ; de même R... et P... ; C..., noir et velu, est de la tribu de Jacob, H... A..., avec ses yeux striés en filaments rouges, se réclamait de la tribu de Zabulon... ; L..., avec sa petite tête chafouine, est d'Asser. Les tribus se flairent, se sentent, se rapprochent entre elles, mais dans l'état actuel de cette science embryonnaire, on ne peut formuler aucune règle précise». Le rapprochement de ces trois textes souligne le rôle interchangeable qu'ont joué dans l'Occident chrétien tous les réprouvés depuis les lépreux et les hérétiques jusqu'aux sorcières et aux juifs. Cependant les juifs semblent occuper, par la pérennité même du mythe dont ils sont l'objet, une place privilégiée dans les fantasmes qui hantent non seulement le monde médiéval mais également la société moderne contemporaine. Si au Moyen Age les médecins juifs sont tenus en haute estime c'est parce qu'on leur attribue une puissance surnaturelle ; si l'on écarte leurs coreligionnaires du couronnement de Richard I^{er} d'Angleterre, ou si on leur interdit parfois dans l'Alsace du XIX^e siècle l'accès d'une étable, c'est parce qu'ils ont le «mauvais œil» qui risque de porter malheur au roi ou tarir le lait d'une vache et la faire dépérir. Le Juif et la sorcière constituent le prototype de l'étranger, que l'on tient en suspicion, mais dont toute société a besoin pour exorciser son angoisse et ses fantasmes, et se venger de ses échecs.

Pour P. Chaunu ⁽⁹⁶⁾ la sorcellerie est un phénomène des franges, qui se développe sur les frontières du monde chrétien. La sorcellerie fleurit sur les marges. «Elle pousse plus volontiers sur les bords de la Chrétienté, à l'endroit où une culture regimbe et se pervertit dans une lutte sans espoir, au contact d'une Eglise presque inévitablement vecteur, par trop longue cohabitation, d'une civilisation supérieure». La sorcellerie est bien la manifestation d'une

(95) E. DRUMONT, *La France juive devant l'opinion*, Paris, 1886, t. I, p. 34-35.

(96) *Sur la fin des sorciers au XVII^e siècle*, in *Annales ESC*. 1969, Juillet, p. 895 à 911.

culture populaire refoulée qui brise le carcan d'une culture policée dans laquelle elle ne se reconnaît point et qui n'apporte pas de réponses convaincantes aux problèmes qui la hantent. Mais elle se situe au cœur religieux de la société chrétienne du XVI^e et du XVII^e siècle. La localisation de la sorcellerie à la périphérie de la civilisation chrétienne, sur les bords du terroir agricole, est discutable. Certes la sorcière par son étrangeté même, semble venir du dehors mais elle joue un rôle nécessaire à l'équilibre de la communauté. Le Juif, qui est le prototype de l'étranger, fait partie de la structure de la société médiévale qui, même lorsqu'elle le rejette, ne peut se passer de lui. Il fut pendant longtemps un rouage indispensable d'une économie en expansion. Mais surtout il demeura, dans sa déchéance, le témoin privilégié du triomphe du Christ-rédempteur. D'une façon identique, la sorcière représente l'étrange et le diabolique à l'œuvre sous un masque humain, au cœur de la chrétienté. Toute société a tendance à ériger en absolu non seulement les valeurs dont elle se réclame mais encore l'ordre institué qui n'incarne que très approximativement, quand il ne les trahit pas, les idéaux proclamés. Elle rejette l'intrus qui n'appartient pas à la communauté majoritaire, elle cherche à exclure ce porteur d'inconnu et d'inquiétude, et en même temps elle a besoin de lui pour se décharger de ses tentations, justifier ses échecs et compenser ses frustrations. La sorcellerie tout comme la persécution des Juifs et des lépreux apparaissent non pas comme un phénomène marginal et déviant, mais comme un élément essentiel de la structure originale que constitue la culture médiévale. L'image de la sorcière, du juif et du lépreux fixe les fantasmes d'une société qui a besoin de boucs émissaires pour justifier ses hantises, son angoisse et ses échecs. En persécutant le juif et la sorcière sans les faire disparaître complètement, car la déchéance du juif constitue la preuve de la vérité de la révélation chrétienne tout comme les agissements de la sorcière témoignent du combat essentiel que le Malin livre à l'humanité, cette société conjure sa peur. Elle apaise son sentiment d'inefficacité devant les calamités qu'elle ne peut contrôler et qui ne sont pas dépourvues de sens puisqu'elles s'expliquent à la fois comme des châtiments dont Dieu accable le pécheur, et comme l'œuvre du Diable dans sa lutte perpétuelle pour faire échouer la plan divin. La société surmonte ainsi un sentiment d'angoisse et d'absurde. La misère peut expliquer en partie le recours à un système interprétatif qui en privilégiant le rôle déterminant de Satan et de ses acolytes rendait compte des échecs insurmontables que rencontraient les masses appauvries. Le diable, prince de ce monde, est partout dans la vie quotidienne, presque plus présent que Dieu le Père. «Il est selon la croyance paysanne à l'origine des calamités agricoles, grêles, épizooties ... mais à ceux qui concluent un pacte avec lui il promet richesses et félicités, il donne pouvoir de guérir ou d'empoisonner, de jeter sorts et maléfices ; puissance toute villageoise pour laquelle la sorcière n'hésite pas à courir le risque du bûcher ;

enfin grand organisateur des crimes de lèse-majesté divine, il entraîne ses adeptes à ces cérémonies nocturnes qui contrefont en les inversant celles de l'Eglise et où se consomment les plus abominables péchés». Le supplice sur le bûcher d'une dame de la meilleure société pouvait parfois apparaître comme une revanche sur un sort inique. Chaque autodafé constitue un spectacle qui attire une foule nombreuse qui ne dissimule pas le plaisir qu'elle prend à la juste punition de la victime. Cette cérémonie, haute en couleur, confirme encore les spectateurs dans leur croyance en l'omniprésence de la sorcellerie. En effet, alors que la Réforme triomphait à Strasbourg, dans les campagnes la misère des paysans avait provoqué plusieurs soulèvements, encouragés par la prédication exaltant l'espérance d'une meilleure vie sur terre. Déjà maîtres de plusieurs petites villes «les rustauds» finirent par être écrasés au cours de véritables carnages à Saverne et à Scherwiller par le duc Antoine de Lorraine qui craignait la contagion pour ses états.

La première conclusion à laquelle nous sommes parvenus au terme de notre étude est que cette gravure de Hans Baidung Grien reflète toutes les contradictions de la Renaissance : exaltation du corps féminin et du nu «mais répulsion à l'égard de l'être usé dont on oublie la beauté perdue», admiration pour la beauté, jouissance mais en même temps crainte de la femme, surmontée par le mépris et la grossièreté. Cette époque qui peut paraître «si passionnée de géométrie et de clarté ... de l'ordre bien constitué, a été non moins sensible au mystère de l'inachevé, à la poétique de l'informel et à l'amorphisme du rêve»⁽⁹⁷⁾. Ce culte de l'inachevé et de l'ésoterisme transparait dans les représentations des sorcières des scènes du sabbat imaginées par A. Dürer, Manuel Deutsch et Hans Baidung Grien. Un connaisseur averti de l'œuvre de Hans Baidung Grien, H. Haug⁽⁹⁸⁾ a souligné «la recherche sensuelle de l'éternel féminin» dans l'œuvre de l'artiste, mais il a aussitôt ajouté «Il faudra un Goya ou un Toulouse-Lautrec pour s'aventurer, en d'autres temps et sous d'autres cieux, à une introspection aussi profonde, aussi désespérément compréhensive de la femme». Hans Baidung Grien semble en effet conjurer la fascination qu'exerce sur lui la nudité et la plastique du corps féminin, l'attrait érotique que celui-ci suscite sur lui, en soulignant, avec une insistance non dissimulée, l'inévitable laideur de la vieillesse. Ce faisant, il apparaît comme le porte parole d'un siècle pour qui satire de la vieillesse, mépris pour la

(97) J. DELUMEAU, *La civilisation de la Renaissance*, Paris, 1967, p. 478.

(98) H. HAUG, *L'art en Alsace*, Mulhouse, 1962, p. 122.

décrépitude et antiféminisme sont étroitement liés, tout comme le sont la dénonciation grossière de la laideur répugnante du juif et l'antisémitisme.

C'est précisément au XVI^e et au XVII^e siècle, à l'époque où l'esprit scientifique tend à s'affirmer, que l'irrationnel exerce une fascination étrange sur la plus grande partie de la population. «Les milieux sociaux modestes n'étaient pas les seuls que ravageait l'épidémie de satanisme, brusquement surgie de l'ombre à la fin du XV^e siècle et virulente pendant plus de cent cinquante ans». F. Rapp et J. Fuchs ⁽⁹⁹⁾ citent le cas d'Ursule Wittenbach, bourgeoise respectable soumise à la question, les 4 et 5 septembre 1613 à Ensisheim et qui a avoué sous la torture. Son mari avait été de son vivant avocat et procureur près de la Régence d'Ensisheim, tandis que son fils était docteur en droit et son gendre secrétaire de chancellerie. «Il apparaît donc clairement que les familles des juristes, instruments dociles de la chasse aux sorcières, ne pouvaient mettre à l'abri des persécutions leur proche parenté». Si la hiérarchie sociale paraît ainsi remise en cause, les aveux de certaines sorcières d'Alsace veillent au contraire à son maintien : dans le Malefizbuch d'Oberbergheim que cite R. Reuss ⁽¹⁰⁰⁾ les personnages d'importance arrivent au sabbat dans de belles voitures attelées de magnifiques chevaux ; ils sont toujours travestis et masqués. Ainsi les sorcières ne peuvent elles dénoncer les complices appartenant à cette sphère sociale où l'on roule carosse. Lors des agapes démoniaques les différences de rang et de caste ne sont nullement abolies ; Agnès Bechtold ⁽¹⁰¹⁾ se plaint amèrement qu'on l'ait employée aux travaux les plus dégoûtants. Cette vogue irrésistible de la crédulité, de la certitude de l'intervention de puissances maléfiques, à une époque de rationalisation croissante, n'est pas tellement différente de la consommation d'astrologie dans le société contemporaine. Les limites à la fois théoriques et pratiques qu'impose la connaissance scientifique d'un monde désenchanté» (au sens de l'«Entzauberung» de Max Weber), ainsi que l'intervention technique dans un univers qui répond à un ordre naturel, «exigent une ascèse ressentie souvent comme une frustration par rapport aux besoins qu'éprouvent les individus et les groupes» ⁽¹⁰²⁾. Soulignons par ailleurs que ce phantasme collectif a sa cohérence et sa logique propres : si l'accusée ne cède pas sous la torture, son insensibilité apparaît comme la «marque» du démon qui l'a pourvue de forces surnaturelles ; si elle avoue et révèle les pires monstruosité, encore accrues par

(99) *Documents de l'histoire de l'Alsace*, Toulouse. 1972. p. 234-236.

(100) *La sorcellerie au XVI^e et au XVII^e siècle*, Paris, 1871, p. 38.

(101) In R. REUSS, *op. cit.*, p. 53.

(102) J. MAÎTRE, *La consommation d'astrologie dans la société contemporaine*, in *Diogène*, n° 53, 1966. p. 93.



Hans Baldung-Grien, Sorcières se préparant pour le sabbat.
Gravure sur bois 1510



«Le tentateur» Cathédrale de **Strasbourg**
(Photo Musées de la Ville de Strasbourg)



Page de titre de l'ouvrage *Der Juden Ehrbarkeit*, 1571.



Illustration du poème de J. Fischart, «Wunderzeitung von der Schwangerschaft einer Jüdin»
Gravure sur bois Strasbourg, 1574.



Gravure sur cuivre.
Francfort sur le Main XVII^e siècle.

quelques mythomanie ou hallucination, le juge se sent conforté dans sa vision du monde. Et surtout «le juge et sa victime partagent les mêmes phantasmes, c'est pourquoi la sorcière est condamnée d'avance».

A l'issue de ce travail nous sommes parvenus à la conclusion qu'il existe une identité structurelle entre la représentation symbolique de la sorcière et celle du juif, entre les rôles qu'ils assument dans l'imaginaire médiéval. La sorcellerie est significative de «cet état d'inquiétude et de sensibilité sociales, où flottent toutes les idées vagues, toutes les espérances et les craintes vaines»⁽¹⁰³⁾. Dans cet Occident du XV^e siècle dominé par la peur elle apparaît comme un ensemble de recettes et d'actes efficaces qui permettent à l'homme d'avoir prise sur le monde. Les superstitions païennes et les pratiques chrétiennes sont unies dans une même tentative d'agir sur un univers «dans lequel surnaturel et réalité interfèrent constamment et ne se distinguent pas». Une affirmation demeure fondamentale : l'omniprésence de Satan, ennemi persévérant du genre humain, dont la principauté s'étend sur la terre entière. «L'éloquence vibrante des prédicateurs, nourris de références bibliques, n'a certainement pas peu contribué à répandre, sous une forme imagée encore plus immédiatement accessible, l'enseignement de l'Écriture. Comment résister à une telle conviction exprimée en chaire, comment hésiter à se sentir menacé, investi par ce démon omniscient, omniprésent et polymorphe, qui n'a d'autre fonction que consommer la ruine du genre humain»⁽¹⁰⁴⁾. C'est l'ensemble du peuple juif, ennemi par excellence de la Chrétienté, qui est accusé de sorcellerie ; si bien que la plupart des crimes de sorcellerie dont on charge les juifs visent à la destruction de la civilisation chrétienne et à faire échec à l'entreprise du Christ, plutôt qu'à nuire à tel individu en particulier. Cette essence démoniaque des Juifs est déjà apparente dans le folio de l'*Hortus Deliciarum* d'Herrade de Landsberg. Dans ce manuscrit alsacien du XII^e siècle, les Juifs ne sont pas les seuls à bouillir dans un chaudron, mais c'est leur seule qualité de Juifs qui les voue à la damnation. Point n'est donc besoin de traquer et de dénoncer les Juifs en tant que sorciers puisque par essence même ce sont des êtres maléfiques ; ils constituent les meilleurs alliés de Satan dans ses tentatives pour mener le monde à sa perte. Les traits structuraux de la dénonciation des sorcières et de la dénonciation des Juifs forment des systèmes parallèles et s'articulent en une combinatoire identique. Juifs et sorcières hantent de la même façon l'imaginaire collectif. Pour H. R. Trevor-Roper⁽¹⁰⁵⁾ ils sont tous deux «le symbole du non-conformisme», et dans les difficultés que rencontre une société

(103) Marcel MAUSS. *Sociologie et anthropologie*, Paris, 1950, p. 131.

(104) R. MANDROU, *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle*, Paris, 1968, p. 91.

(105) Ouvr. cité, p. 153.

chrétienne intolérante, repliée sur elle-même, ils apparaissent comme des victimes parfaitement interchangeables. «Ainsi en Hongrie au Moyen Age, les sorcières, à l'issue d'un premier jugement, étaient condamnées à se tenir toute une journée sur la place publique, coiffées d'un chapeau de juif». Ils répondent tous deux aux besoins d'une société en quête de boucs émissaires qu'elle charge de toutes les frustrations sociales. Ils incarnent le prototype de l'étranger irréductiblement autre à l'intérieur même de la cité et responsable des maux de la collectivité. Ne conviendrait-il pas d'évoquer à leur propos, un autre personnage qui n'a cessé de hanter l'imaginaire médiéval incarnant le «déjà-là» de la mort dans une société qui a soif de certitude et se voudrait immortelle, facteur dissolvant par sa vision relative d'un ordre qui prétend avoir réalisé la perfection ? C'est être inquiétant mais dont on ne peut se passer parce qu'il est précisément le témoin de l'absolu, c'est le fou, parqué dans l'enclos où le confine une société qui exorcise son angoisse par la violence de l'exclusion. Dans cette page admirable de M. Foucault la stature imaginaire du fou et celle du Juif se rejoignent parce qu'elles traduisent les fantasmes d'un ordre qui tente de conjurer le doute. «Cette navigation du fou ne fait, en un sens, que développer tout au long d'une géographie mi-réelle, mi-imaginaire, la situation lumineuse du fou à l'horizon du souci de l'homme médiéval — situation symbolique et réalisée à la fois par le privilège qui est donné au fou d'être enfermé aux portes de la ville : son exclusion doit l'enclorre ; s'il ne peut et ne doit avoir d'autre prison que le seuil lui-même, on le retient sur le lieu de passage. Il est mis à l'intérieur de l'extérieur, et inversement. Posture hautement symbolique, qui restera sans doute la sienne jusqu'à nos jours, si on veut bien admettre que ce qui fut jadis forteresse visible de l'ordre est devenu maintenant château de notre conscience»⁽¹⁰⁶⁾.

(106) Michel FOUCAULT, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, p. 22.